

Vienne
Condrieu
Agglomération

Agglomag

Numéro 23

Le magazine de Vienne Condrieu Agglomération



27 ► 12 / 2024
JUN JUILLET / 43^e ÉDITION



ÉTÉ 2024

Clérisse

sommaire

3 Édito

Hommage à Jean Tissot

4 Ça s'est passé

6 Connaître & participer

- > Une ambitieuse rénovation énergétique pour le siège de l'Agglo !
- > Un PLUi pour un territoire durable
- > Conseil de Développement
- > Être un écocitoyen et consommer local

9 Vivre & se déplacer

- > Devenez membre du Comité des Partenaires de la mobilité !
- > L'Agglo s'engage pour un report modal de la voiture vers le vélo
- > L'Agglo s'engage dans la logistique urbaine durable
- > Cours Brillier, tout un programme !
- > Les travaux de voirie terminés
- > Les travaux de voirie en cours

17 Entreprendre & réaliser

- > Ouverture d'une déchèterie professionnelle
- > Belvédère : un projet innovant et ambitieux
- > Jazz à Vienne, un festival qui compte sur le territoire
- > Jazz à Vienne et les entreprises
- > Jazz à Vienne, un festival qui innove
- > InovaYa parmi les 40 futures « licornes françaises à Impact »
- > Optimiser la production et la compétitivité des viticulteurs
- > La vente en ligne, un incontournable pour les commerces
- > Des nouvelles de la zone du Rocher

27 Valoriser & préserver

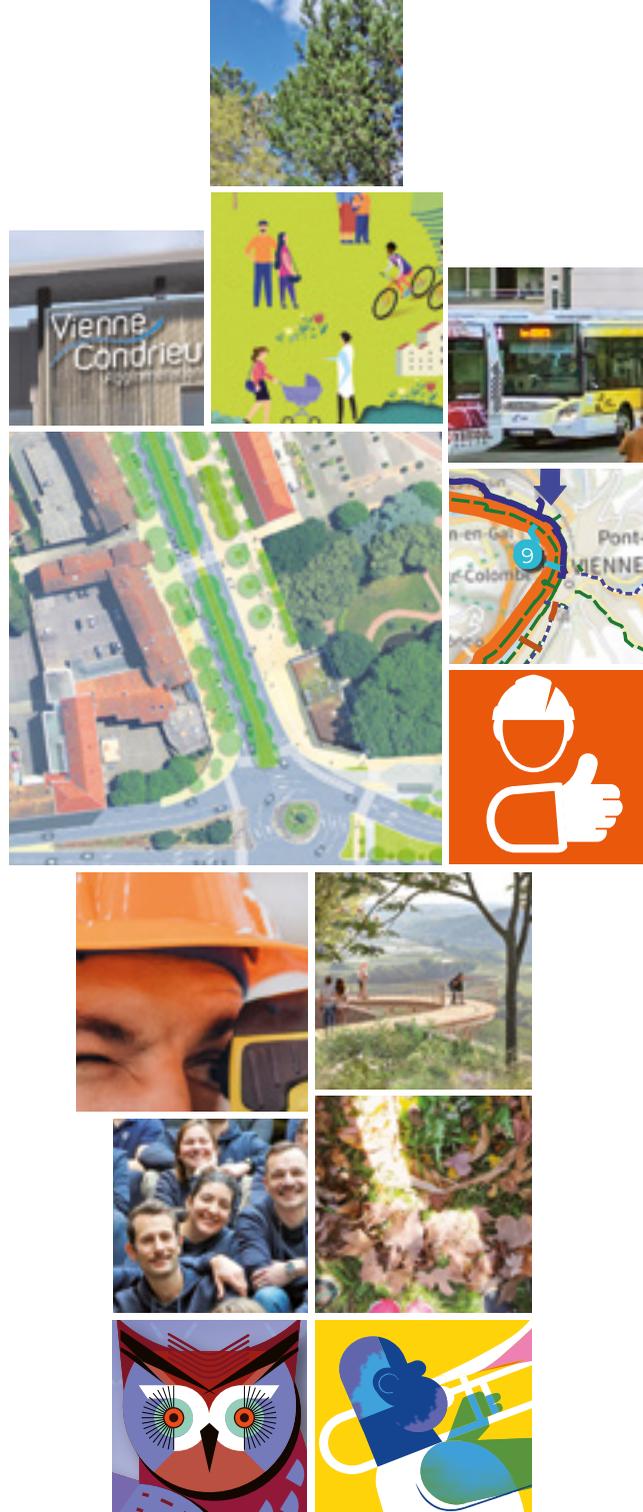
- > Maîtrisons ensemble le coût du traitement des ordures ménagères !
- > Sensibilisation à l'écocitoyenneté
- > Compostage, suivez-le guide !
- > Changer le volume de votre bac, c'est possible !
- > L'Agglo sécurise ses déchèteries
- > Ma toiture a du potentiel !
- > Zoom sur les travaux du cycle de l'eau en 2024
- > Nappes phréatiques : des niveaux rassurants mais à surveiller
- > Perfluorés dans l'eau : l'Agglo mobilisée
- > Récupérer les eaux pluviales : un pas vers la sobriété

36 Alors on sort !

- > Ciné été 2024
- > Jazz à Vienne

38 L'Agglo & vous

40 Jazz à Vienne



Agglomag

Le magazine de Vienne Condrieu Agglomération

N°23 - ÉTÉ 2024

Espace Saint-Germain / Bâtiment Antarès
30, avenue du Général Leclerc - BP 263 / 38217 Vienne Cedex
Tél : 04 74 78 32 10 / Fax : 04 74 53 54 26
info@vienne-condrieu-agglomeration.fr
et www.vienne-condrieu-agglomeration.fr

Directrice de la publication : Claudine Perrot-Berton
Rédactrice en chef : Brigitte Caruana

Rédaction : Brigitte Caruana, Directrice du service communication
de Vienne Condrieu Agglomération, Tiphaine Malfait MComConseil
Conception graphique : Catherine Ornon

Impression : ROTO FRANCE

Agglomag est imprimé à 46 000 exemplaires
sur du papier respectueux de l'engagement environnemental
labellisé PEFC (Programme Européen des Forêts Certifiées)
ISSN : 2609-0783 / Dépôt légal : juin 2024





Mesdames, Messieurs,

Je voudrais rendre hommage à notre collègue Jean Tissot, Maire de Villette-de-Vienne et conseiller délégué de Vienne Condrieu Agglomération en charge de la gestion et de la valorisation des déchets.

L'annonce de son décès, des suites d'une maladie foudroyante, nous a tous profondément bouleversés. Au nom de tous les élus, mais aussi des agents de l'Agglo, je tiens à adresser à son épouse, à sa famille et à tous ses proches, nos plus sincères condoléances.

Jean Tissot était un élu extrêmement investi pour sa commune, et j'ai une pensée pour toutes les Villettoises et les Villettois que je sais très attristés par la disparition de leur Maire.

Il était également très présent à Vienne Condrieu Agglomération où son engagement dans sa délégation comme dans toutes les instances de l'Agglo était reconnu et apprécié de tous. A chacun de ses fréquents passages à l'Agglo, Jean prenait le temps de passer dans les bureaux pour saluer les uns et les autres, il avait toujours une pensée ou une attention pour chacun.

Son humour, sa sensibilité, sa convivialité vont vraiment nous manquer.

Cet événement nous rappelle que les élus sont avant tout des êtres humains, fragiles et mortels.

Derrière chaque Maire, chaque élu, ne l'oublions pas, il y a des femmes et des hommes.

Des femmes et des hommes qui donnent énormément de leur temps pour leur mandat, pour la défense de l'intérêt général et pour le bien de leurs concitoyens et cela souvent au détriment de leur vie familiale.

Des femmes et des hommes qui sont parfois victimes d'irrespect, d'agression ou d'intimidation.

Cela peut expliquer les démissions croissantes et les difficultés à trouver des élus pour s'engager.

Dans ces moments si particuliers, je voudrais rendre hommage à tous les élus qui m'entourent et leur dire que suis à la fois fier et heureux de présider cette Agglomération et de travailler avec eux.

Thierry Kovacs
Président de Vienne Condrieu Agglomération



Du 23 mars au 7 avril

Vienne Condrieu Agglomération a renouvelé sa participation à cet événement national annuel dédié au compostage de proximité des déchets organiques.

Maryline Silvestre, conseillère déléguée à l'économie circulaire, était présente pour la visite du site de compostage partagé à la résidence Les Reflets à Saint-Romain-en-Gal.

Dans un esprit de convivialité, des animations et des formations organisées par l'Agglo ont permis au grand public et aux élus du territoire de se rencontrer et d'échanger avec les acteurs engagés dans la valorisation du compostage.

Tous au compost !



Point presse sur le déploiement de la fibre sur le territoire

Mardi 9 avril

Avec Guy Martinet, conseiller délégué de Vienne Condrieu Agglomération en charge du déploiement de la fibre, et les équipes d'Orange, Thierry Kovacs, Président de l'Agglo a animé un point presse sur le déploiement du très haut débit sur le territoire. Ce déploiement est réalisé par Orange, sans aucun financement de l'Agglo, ce qui représente une économie de 5 à 6 millions d'euros d'argent public.

Sur les 58 851 habitations ou locaux à raccorder, 50 112 sont éligibles à la fibre soit un taux de couverture de 85 % sur l'agglomération. Orange a annoncé sa volonté d'accélérer le déploiement en 2024, avec un objectif de 4 500 nouveaux logements fibrés. Aujourd'hui, près de 3 000 logements n'ont pas encore la fibre en raison de ce qu'Orange appelle des "refus de tiers", c'est-à-dire qu'un particulier ou une copropriété refuse le passage de la fibre sur sa propriété, Orange doit alors négocier avec les propriétaires ou trouver d'autres solutions techniques, ce qui entraîne des délais supplémentaires.



Mercredi 10 avril

Thierry Kovacs, Président de l'Agglo, accompagné par Martine Faïta, Vice-Présidente en charge du développement économique et Marilyne Silvestre, conseillère déléguée à l'économie circulaire ont rencontré les entreprises de la zone du Rocher autour d'un petit déjeuner. Cette rencontre a été l'occasion de faire le point sur les besoins, projets et préoccupations des chefs d'entreprises de la zone. D'autres rencontres sur les différentes zones économiques du territoire seront organisées tout au long de l'année.

Petit déjeuner avec les entreprises de la zone du Rocher à Estrablin



Vendredi 19 avril

Thierry Kovacs, le préfet de l'Isère et des élus de l'Agglo ainsi que l'ensemble des partenaires de la politique de la ville agissant sur le territoire de l'agglomération se sont réunis pour signer le nouveau contrat de ville « Engagements Quartiers 2030 » pour la période 2024-2030.

Signature du Contrat de Ville



De gauche à droite (au premier rang)

Nicolas Berthon, Directeur général d'Advivo
 · Florence Dévynck, Directrice de la CAF de l'Isère · Claudine Perrot Berton, première Vice-Présidente de l'Agglo · Thierry Kovacs, Maire de Vienne, Président de l'Agglo · Louis Laugier, Préfet de l'Isère · Patrick Curtaud, Vice-Président du Département de l'Isère · Martine Faïta, Maire de Pont-Évêque · Carmela Lo Curto, Première adjointe au Maire de Chasse-sur-Rhône · Isabelle Rueff Directrice Générale d'Alpes Isère Habitat

Vélo village 2024



Samedi 4 mai

Thierry Kovacs, Président de l'Agglo et Thierry Sallandre, conseiller délégué aux modes doux de déplacements, entourés de Claudine Perrot-Berton, Maire de Saint-Cyr-sur-le-Rhône et de nombreux élus, ont inauguré la 5^e édition de Vélo village au parc de Maison Blanche à Saint-Cyr-sur-le-Rhône.

Lors de cette journée, placée sous le signe de la fête du vélo, petits et grands ont pu découvrir les nouveautés, se renseigner, tester le matériel, vendre un équipement ou bien en acheter un, neuf ou d'occasion. Manège à pédales, atelier de fabrication d'accessoires à partir de pièces de vélos recyclés, essais de BMX, parcours draisienne pour les plus petits... autant d'activités qui ont ravi les enfants et leurs parents venus nombreux profiter du cadre agréable du parc situé le long de la ViaRhôna.

Samedi 25 mai

La 3^e édition du Printemps des Fermes a permis cette année la découverte de 27 agriculteurs du territoire, répartis dans 15 lieux d'accueil situés sur 13 communes du territoire.

L'occasion pour les très nombreux visiteurs de découvrir les produits et les savoir-faire d'exploitants passionnés, passionnants et engagés dans le maintien d'une agriculture dynamique et durable.

Thierry Kovacs, Président de l'Agglo, Frédéric Belmonte, Vice-Président en charge de l'Agriculture, Didier Teste, conseiller délégué aux circuits courts, Christophe Charles, maire de Luzinay et Alain Clerc, maire de Septème ont visité 2 fermes : Le Mas d'Illins à Luzinay et Le Jardin des Jullins à Moidieu-Détourbe.

Le Printemps des Fermes



Agglo

Connaître & participer

Vienne
Condrieu
Agglomération

© Atelier Devigne - Barlat architectes - adba

Une ambitieuse rénovation énergétique pour le siège de l'Agglo

L'institution

Le siège de l'Agglo situé à l'espace Saint-Germain va prochainement être rénové afin de s'inscrire dans une logique de confort thermique et de réduction des consommations énergétiques.

Une installation photovoltaïque sera mise en place et fonctionnera en autoconsommation avec vente du surplus, créant ainsi une source d'énergie propre et renouvelable pour ce bâtiment. La charpente de celui-ci n'étant pas dimensionnée pour supporter de nouveaux équipements, une structure indépendante sera créée au-dessus de la toiture pour l'accueillir.

Le remplacement des menuiseries extérieures du rez-de-chaussée et du bardage en façade permettront d'améliorer considérablement l'isolation thermique mais également de moderniser l'esthétique du bâtiment. La mise en place de brise-soleil orientables sur les fenêtres contribuera, l'été, au confort des usagers tout en réduisant la dépendance au

système de climatisation. En toiture, l'isolation thermique sera renforcée et recouverte d'un revêtement d'étanchéité clair (en remplacement du revêtement sombre) qui contribuera à minimiser l'absorption de chaleur pendant les mois d'été.

[Une installation photovoltaïque fonctionnera en autoconsommation avec vente du surplus, créant ainsi une source d'énergie propre et renouvelable.]

La chaudière existante sera remplacée par un nouvel équipement à condensation tandis que des pompes à débit variable seront installées afin d'optimiser les consommations liées au chauffage.

L'entrée principale est également repensée avec la création d'un nouvel auvent d'entrée central, offrant une esthétique moderne et accueillante. Enfin, la signalétique « Vienne Condrieu Agglomération » sera repositionnée pour affirmer sa présence au cœur de l'espace Saint-Germain.

Les travaux démarreront cet été 2024 pour s'achever début 2025.



Un PLUi pour un territoire durable

Depuis le 24 avril dernier, l'Agglo mène une concertation auprès du grand public autour des thématiques du quotidien : environnement, habitat, économie, mobilité, associées au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

C'est une étape importante pour les 30 communes de l'Agglo et leurs habitants. En effet, le PLUi définira les enjeux d'aménagement du territoire à l'horizon des 15 prochaines années. À l'issue de la démarche d'élaboration du PLUi, Vienne Condrieu Agglomération disposera d'un document unique d'urbanisme qui régira le droit à

construire. Des règles communes seront établies tout en prenant en considération la spécificité de chacune des communes.

Après la phase des diagnostics, et avant de débattre et d'arrêter les grandes orientations du projet d'aménagement et de développement durable, les élus ont souhaité recueillir la parole de

ceux qui, au quotidien, vivent et travaillent sur les 30 communes de l'Agglo.

Chacun d'entre vous peut donner son avis en participant aux différentes instances qui ont été organisées sur le territoire : réunion publique, ateliers participatifs, rencontres de terrain, questionnaire numérique...



VOUS N'AVEZ PAS PU VOUS EXPRIMER AU COURS DE CES DIFFÉRENTS TEMPS FORTS ?

Habitants, entreprises, locataires, propriétaires, actifs, seniors, vous avez encore la parole ! **Jusqu'au 30 juin**, participez et répondez au questionnaire mis en ligne sur la plateforme numérique de concertation de l'Agglo :

Vienne Condrieu Concertation

Le travail ainsi réalisé ensemble au cours de cette concertation sera utilisé pour nourrir la démarche d'élaboration du PLUi.

La restitution de l'ensemble de la concertation se fera lors de 3 réunions publiques prévues fin 2024.



CHIFFRES CLÉS

Plus de 250 répondants au questionnaire/visites sur la plateforme de concertation

20 communes, lieux de réunions, de rencontres ou ateliers avec les habitants

5 demi-journées de rencontres avec les habitants

1 questionnaire numérique

3 ateliers participatifs

ÊTRE UN ÉCOCITOYEN ET CONSOMMER LOCAL

La parole aux citoyens

Initialement saisi par l'Agglo sur la thématique des circuits courts alimentaires, le Conseil de Développement a proposé de reformuler la question pour l'adapter à la problématique du territoire :

« Comment inciter les citoyens à consommer les productions locales, brutes ou transformées ? »

● Des échanges riches d'informations

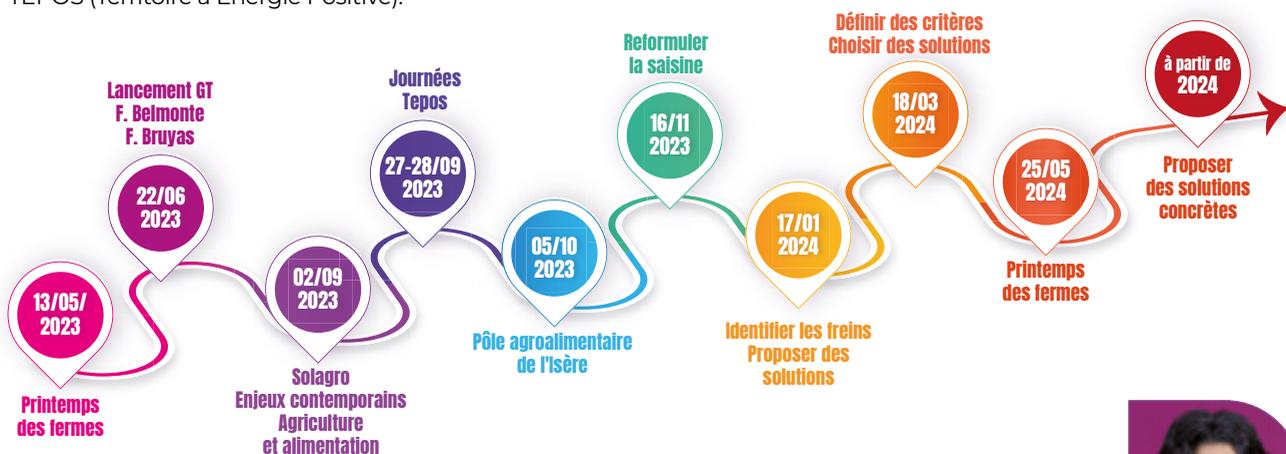
Le Conseil de Développement s'est entretenu avec

- des professionnels acteurs dans ce domaine (association Solagro et Pôle Agroalimentaire de l'Isère) qui ont dressé un état des lieux et ouvert des perspectives ;
- des producteurs lors du Printemps des Fermes ;
- des acteurs témoins d'expérimentations positives et reproductibles dans le cadre des journées nationales TEPOS (Territoire à Énergie Positive).

● Du circuit-court au consommer local

Le groupe de travail a alors considéré que la notion de circuits courts était trop restrictive car correspondant à de la vente directe ou à un seul intermédiaire entre le producteur et le consommateur.

Il a souhaité s'intéresser à **toute production utilisant les ressources du territoire**. En ayant en tête que l'objectif à long terme pour le CdD reste la réduction de l'empreinte carbone.



2 questions à Jeanne, référente du groupe de travail « Consommer local »

Pourquoi avez-vous accepté d'être référente de ce groupe de travail ?

Je me vois avant tout comme une animatrice ou une facilitatrice des travaux du groupe. J'ai proposé de m'impliquer de cette façon car j'avais envie de participer à la vie de l'Agglo. Je souhaitais également utiliser mes connaissances professionnelles sur les dispositifs participatifs pour rendre le groupe de travail encore plus productif.

Comment travaillez-vous avec le groupe ?

Ce qui m'intéresse c'est de mettre en place les conditions d'expression de chaque membre pour déboucher sur des propositions collectives pertinentes. L'objectif est ensuite de les présenter aux élus et aux services techniques concernés, pour maximiser la qualité du travail fourni. Car il ne faut pas oublier que le temps de chacun est précieux !

POUR EN SAVOIR PLUS

04 82 06 33 23 - cdd@vienne-condrieu-agglomeration.fr
<https://cdd.vienne-condrieu-agglomeration.fr/>
 Conseil de développement de Vienne Condrieu Agglomération



Agglo

Vivre & se déplacer



Transports et mobilité

Devenez membre du Comité des Partenaires de la mobilité !

Qu'est-ce que c'est ?

Depuis 2019, la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) prescrit l'organisation d'une instance dénommée Comité des Partenaires pour chaque Autorité Organisatrice de Mobilité (AOM) comme Vienne Condrieu Agglomération. L'objectif est de mettre en place un dialogue entre employeurs, habitants et associations, autour des questions de transport et de mobilité sur le territoire.

Ce comité est consulté :

- Avant toute évolution majeure des solutions de mobilité en place sur le territoire
- Sur les orientations de la politique tarifaire
- Sur la qualité des services
- Sur l'élaboration de tout document de planification de la politique transport (exemple le plan de mobilité)

- Sur l'instauration ou l'évolution du taux du Versement Mobilité (taxe pour le financement des mobilités auprès des organismes publics et privés de plus de 11 salariés)

Actuellement constitué de 14 membres représentant d'employeurs, d'associations d'usagers ou d'habitants, l'Agglo fait évoluer son Comité des Partenaires en y intégrant 2 habitants du territoire (1 habitant résidant sur chaque rive du Rhône).

Comment devenir membre ?

Votre participation à ce comité permettra **d'alimenter les réflexions grâce à votre expérience vécue quotidiennement en tant qu'habitant du territoire** sur les problématiques rencontrées et sur les perspectives d'amélioration des services proposés.

INSCRIPTION

Vous souhaitez participer aux réflexions, apporter vos idées pour améliorer les déplacements ?

Devenez membre du Comité des Partenaires de la mobilité !

Vous avez jusqu'au 30 juin 2024 pour déposer votre candidature en ligne sur la plateforme de concertation :

[Vienne Condrieu Concertation](#)

Plusieurs conditions :

- Résider sur le territoire de Vienne Condrieu Agglomération (résidence principale)
- Être majeur
- Ne pas être élu dans un Conseil municipal
- Ne pas être membre d'un organisme déjà présent au Comité des Partenaires

L'Agglo s'engage pour un report modal de la voiture vers le vélo

Lors du conseil communautaire du 9 avril, les élus ont délibéré pour un schéma directeur vélo qui prévoit la mise en œuvre de mesures concrètes, favorables à la pratique cyclable sur le territoire.

Ce document stratégique prévoit la mise en place de linéaires cyclables et la poursuite du déploiement de services liés à l'usage du vélo.

Il s'agit d'étoffer le réseau cyclable actuel, long d'environ 40 km, et composé d'une épine dorsale nord-sud (la ViaRhôna) et des voies vertes longeant le Rhône en rive gauche.

Le futur réseau cyclable s'appuiera donc sur la Via Rhôna, sur des liaisons structurantes, sur des liaisons complémentaires et sur des liaisons ou boucles loisirs.

Il se composera de la manière suivante :

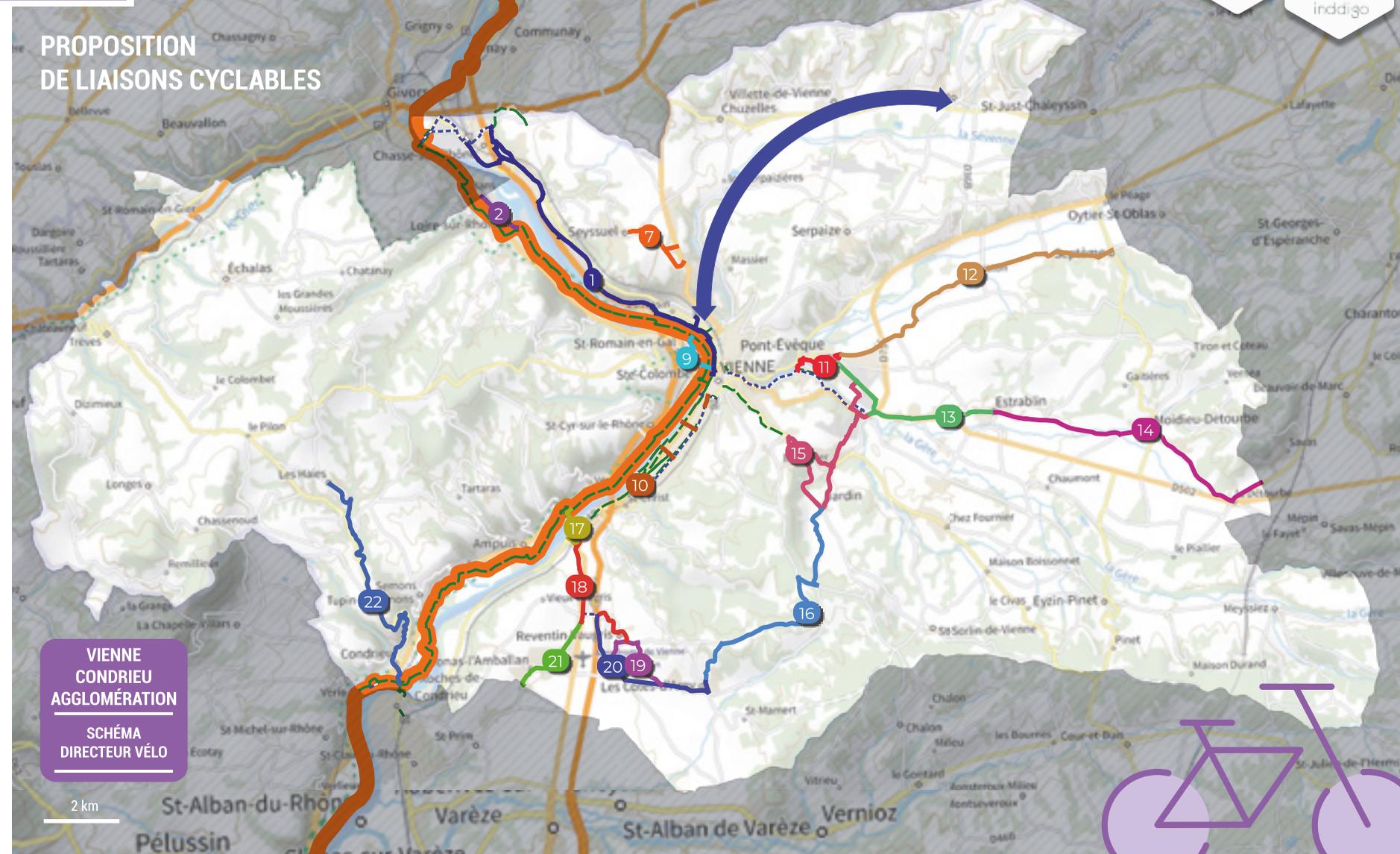
- Aménagements en cours sur le cours Brillier, l'avenue Général Leclerc, le nœud Givors Ternay Chasse-sur-Rhône, le demi-échangeur Vienne-sud, la liaison entre Vienne centre et Malissol... : environ 11 km ;

- Liaison entre Vienne et les communes de la vallée de la Sévenne : environ 15 km ;

Les typologies d'aménagement sur ces 78 km sont réparties ainsi :

- Aménagements cyclables séparés de la circulation sous forme de piste cyclable ou voie verte, 23 km ;
- Partage de voirie essentiellement sous forme de marquage, 45 km ;
- Pacification de la circulation telle que zone 30, zone de rencontre..., 10 km.

Le schéma vélo ambitionne aussi de poursuivre le déploiement de l'offre de services auprès des usagers du vélo :



- Le stationnement vélo, courte ou longue durée, consignes à vélos ;
- La location de vélos pour les salariés ou les particuliers ;
- Le déploiement d'un jalonnement efficace pour les usagers ;
- La réalisation d'actions de communication autour d'une pratique sécurisée auprès des différents publics et notamment des jeunes.

INFOS

Pour en savoir plus
vienne-condrieu-agglomeration.fr

Liaisons cyclables

- 1 · Vienne - Chasse-sur-Rhône
 - 2 · Loire-sur-Rhône
 - 7 · Raccordement Seyssuel
 - 9 · Saint-Romain-en-Gal
 - 10 · Vienne Sud
 - 11 · Charlemagne - Pont-Évêque
 - 12 · Pont-Évêque - Septème
 - 13 · Pont-Évêque - Estrablin
 - 14 · Estrablin - Moidieu - Savas
 - 15 · Jardin - Pont-Évêque
 - 16 · Jardin village - Les Côtes-d'Arely
 - 17 · Barrage - halte de Reventin
 - 18 · Halte de Reventin - Reventin
 - 19 · Reventin - Les Côtes-d'Arely
 - 20 · Demi-échangeur - Les Côtes-d'Arely
 - 21 · Reventin - Chonas
 - 22 · Les Roches - Condrieu - Les Haies
- Aménagements existants
— ViaRhôna
— Projet engagé
→ Itinéraire Sévenne

Sources : Inddigo, IGN, Vienne Condrieu Agglomération
Réalisation : Adrien Chategnier - Inddigo
Avril 2024

LA PAROLE À

Thierry Sallandre
Conseiller délégué aux modes doux,
Maire des Haies



Un travail important a été fourni par les services de l'Agglo et les élus autour du schéma directeur vélo. En effet, nous étions conscients que notre réseau cyclable était perfectible et que l'attente des habitants dans ce domaine était réelle.

L'élaboration de ce schéma a nécessité la réalisation d'un diagnostic, étape capitale qui nous a permis de dessiner un réseau cyclable pouvant s'appuyer sur les liaisons structurantes et complémentaires existantes sur le territoire.

En effet, le schéma directeur propose 17 nouveaux tronçons qui s'inscriront dans une complémentarité à la ViaRhôna et à la voie verte.

Aménagements cyclables séparés, nouveau marquage, aménagement de zone 30 sont donc au programme de ce schéma directeur, sans oublier la poursuite du déploiement des services liés à l'usage du vélo, comme les stationnements sécurisés, la location de vélo...

Notre schéma directeur vélo planifie sur douze ans des actions et des aménagements dont le budget prévisionnel est aujourd'hui estimé à 25 M d'€, dont plus de 60 % seront financés grâce à des subventions attendues du département de l'Isère, de la Région et de l'État.



L'Agglo s'engage dans la logistique urbaine durable

Également appelée la logistique du dernier kilomètre, la logistique urbaine recouvre l'ensemble des activités liées au transport des marchandises entrant, sortant et circulant en milieu urbain.

L'Agglo a choisi d'adhérer au programme national Innovations Territoriales et Logistique Urbaine Durable (InterLUD) porté par le Centre d'études et d'expertise sur les risques, la mobilité et l'aménagement (CEREMA), qui vise à accompagner les collectivités souhaitant être actrices d'une logistique urbaine de moins en moins carbonée.

La signature de cette charte, le mardi 26 mars 2024, marque le point de départ d'une démarche concertée et partenariale, construite autour de 3 volets :

- Règlementation et aires de livraison
- Nouvelles organisations logistiques
- Aménagement et urbanisation

Cette démarche se caractérise par la diversité des acteurs impliqués, garantissant la prise en compte de la multitude des problématiques et témoignant de la volonté de l'Agglo d'associer largement les acteurs locaux : chambres consulaires, associations de



Thierry Kovacs, Martine Faïta, Vice-Présidente au développement économique, Fabien Kraehn, conseiller délégué au commerce, Nicolas Hyvernats, Vice-Président au transport entourés des partenaires et des agents impliqués dans le projet.

commerçants, transporteurs, grossistes, partenaires institutionnels et fédérations représentatives de différentes filières.

Les actions liées à cette charte seront déployées et se concrétiseront au cours des 5 prochaines années.

Klaxit devient BlablaCar Daily !

Véritable succès sur le territoire depuis 2022, l'application Klaxit permet de trouver facilement des covoitureurs pour des trajets domicile-travail ou domicile-étude.

Depuis fin mai, KLAXIT a changé de nom en devenant BlablaCar Daily.

Rien ne change dans le dispositif ! Les utilisateurs déjà abonnés au service doivent simplement télécharger l'application BlablaCar Daily et transférer leur compte.

Tous ont reçu des informations de la part de Klaxit pour effectuer ce

transfert très facilement. Ils ne perdent aucun des avantages cumulés avec Klaxit avant le transfert.

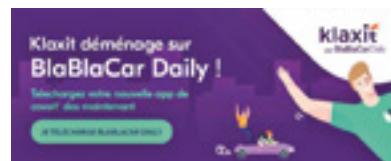
Comme avec Klaxit, l'application BlablaCar Daily permet aux utilisateurs de :

- Gagner de l'argent sur chaque trajet, s'ils sont conducteurs
- Voyager gratuitement, s'ils sont passagers

À NOTER : l'application Klaxit est encore active pendant quelques semaines, mais ne permet désormais plus de gagner de l'argent sur les trajets partagés.

AGGLO : CHIFFRES CLÉS

- 5 119** personnes inscrites sur l'application de covoiturage
- 63 000** trajets effectués en 2023
- 1,3 million** de Km partagés en 2023
- 188 tonnes** de CO₂ économisées depuis avril 2023



TRANSPORT SCOLAIRE : L'INSCRIPTION EN LIGNE, C'EST FACILE !

L'inscription de votre enfant au transport scolaire est ouverte depuis le 31 mai. Rendez-vous sur le site de l'Agglo et laissez-vous guider pour compléter le formulaire.

À NOTER : la date de clôture est fixée au **14 juillet 2024 !**

■ Plus d'infos :

www.vienne-condrieu-aggglomeration.fr > rubrique Le transport scolaire





Cours Brillier, tout un programme !

Les travaux du chantier de requalification du cours Brillier piloté par l'Agglo et la ville de Vienne vont démarrer dans quelques jours. Ces travaux, d'une durée prévisionnelle de 18 mois, vont consister à sécuriser et valoriser ce cours, très fréquenté par les habitants du territoire et lieu touristique par excellence.

Le projet de requalification du cours Brillier a pour objectif de créer un couloir bus et une piste cyclable, de requalifier les espaces publics, d'améliorer le cadre de vie et de renforcer l'attractivité commerciale et touristique de cet axe majeur.

Les élus ont souhaité profiter de ce chantier pour renouveler et mettre en conformité la totalité des réseaux d'eau potable et d'assainissement se trouvant sur le périmètre du cours Brillier.

Comme tout chantier à Vienne, les fouilles archéologiques rythmeront l'avancée des travaux.

Enfin, afin de mener à bien ce chantier ambitieux, le cours

Brillier a été pensé en 4 secteurs afin d'organiser les travaux en réduisant leur impact au strict nécessaire.

Ces 4 secteurs accueilleront des travaux répartis en 4 grands ensembles : les fouilles archéologiques, les réseaux, la voirie et les finitions.

Grâce à ce découpage par secteurs, les travaux pourront se dérouler en maintenant les usages sur le cours, à savoir :

- La circulation sera maintenue pendant toutes les phases du chantier.

Dans les phases les plus impactantes, par exemple les interventions sur les réseaux ou les

fouilles d'archéologie préventive, la chaussée pourra être réduite à une voie dans chaque sens.

- La vogue sera maintenue chaque année.

- Les terrasses des restaurants et des cafés seront maintenues en période estivale.

- La circulation des piétons, notamment l'accès aux commerces, sera maintenue pendant toute la durée du chantier.

- Le stationnement sera supprimé sur l'ensemble du cours. Pour rappel, la ville de Vienne a ouvert en avril dernier le parking « montée de la petite vitesse » qui compte 170 places.

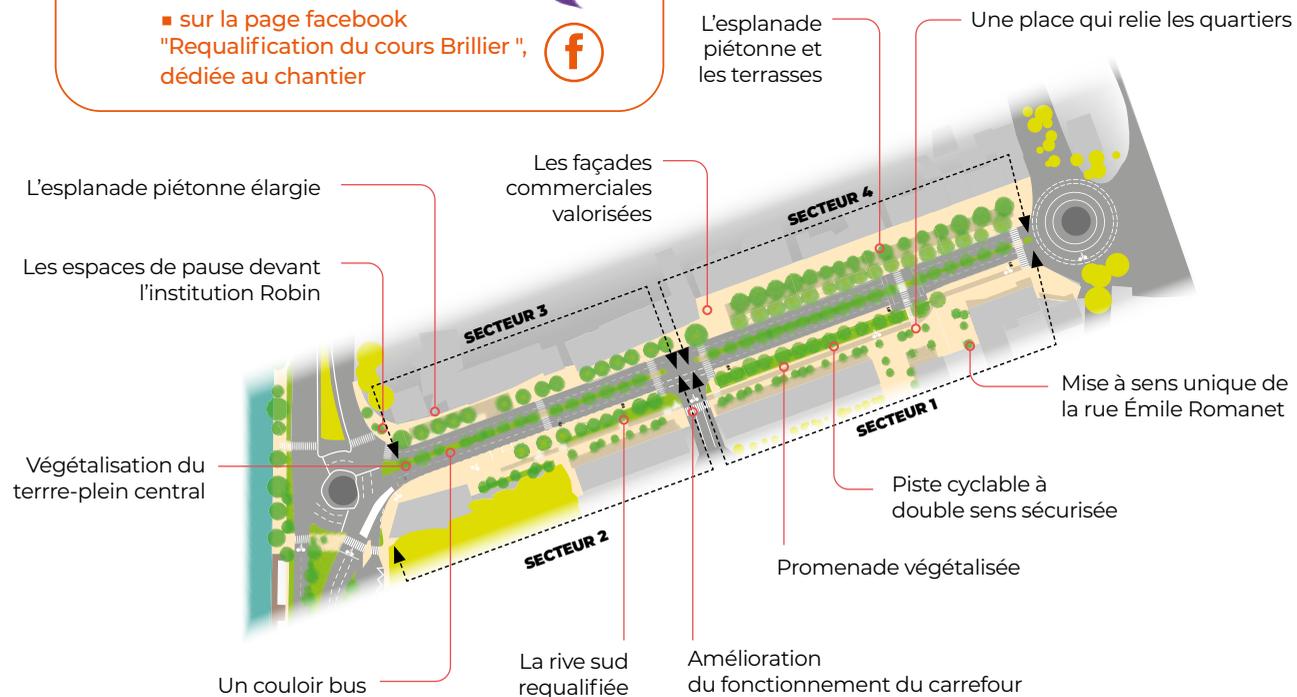


SUIVEZ LE CHANTIER !

- sur l'application HelloTravaux
- sur la page facebook "Requalification du cours Brillier", dédiée au chantier



Projet de requalification du cours Brillier à Vienne



Les travaux de voirie terminés



L'Agglo réalise tout au long de l'année d'importants travaux de voirie sur la totalité du territoire. Zoom sur les travaux terminés et ceux en cours.

LOIRE-SUR-RHÔNE

Réfection de la chaussée

- Chemin le Fredure > 20 000 €

TRÈVES

Reprise de chaussée

- Route du Burel > 15 000 €

LONGES

Réalisation d'un tapis d'enrobé

- Chemin de Remilleux > 31 000 €
- Chemin de la Combe > 21 000 €

Réfection des canalisations d'eaux pluviales

- Chemin le Malozon > 12 000 €

LES HAIES

Réalisation d'un tapis d'enrobé

- Chemin des Varines > 38 000 €
- Chemin de la Battonnerie (Rivoire) > 28 000 €
- Chemin de Champailier > 11 000 €

TUPIN-ET-SEMONS

Réalisation d'un tapis d'enrobé

- Chemin des Maisons Blanches > 17 000 €
- Chemin des Terrasses > 13 000 €

AMPUIS

Réalisation d'un tapis d'enrobé

- Chemin des Maraichers > 24 000 €

Gestion des eaux pluviales

- ZA rue du Stade > 12 000 €

Enrochement suite affaissement accotement du pont

- Pont de Lymps > 9 000 €

SAINT-ROMAIN-EN-GAL

Reprise de chaussée

- Rue de Vaunoy > 7 000 €

Réfection de la chaussée

- Chemin des Orlets > 7 000 €

CHASSE-SUR-RHÔNE

Reprise de chaussée

- Montée Saint-Martin > 89 000 €

SEYSSUEL

Reprise de chaussée

- Chemin du Belvédère > 41 000 €

Réfection de la chaussée

- Chemin des Cornées > 24 000 €

CHUZELLES

Reprise de chaussée

- Route des Martinières > 22 000 €
- Route de Thiers > 19 000 €

SERPAIZE

Réfection de la chaussée

- Route du Muscardin > 30 000 €
- Route de Grange Neuve > 25 000 €
- Route de la Balme > 8 000 €

Création d'un trottoir

- Route de l'Église > 18 000 €

VIENNE

Reprise de chaussée

- Chemin de la Balise > 15 000 €

ESTRABLIN

Création d'entrée charretière

- Rue Granit ZA du Rocher > 23 000 €

EYZIN-PINET

Réalisation d'un tapis d'enrobé

- Le Civas- route du Thuillier > 26 000 €
- Impasse du Mouillat > 23 000 €
- Montée des Dauphinois > 19 000 €
- Impasse du David > 17 000 €
- Chemin du Tapis vert > 14 000 €

MEYSSIEZ

Réalisation d'un tapis d'enrobé

- Route du Vieux moulin > 45 000 €

CONDRIEU

Réparation Via Rhona

- Quai Maladière > 9 000 €

CHONAS-L'AMBALLAN

Remplacement des grilles de caniveaux

- Montée de l'Église > 9 000 €

Réalisation d'un tapis d'enrobé

- Allée des Muriers > 77 000 €

Création d'un ouvrage d'art

- Rue de la Colombette > 52 000 €

LES CÔTES-D'AREY

Réalisation d'un tapis d'enrobé

- Chemin de la France > 11 000 €

Réalisation d'un tapis d'enrobé

- Route des Barres > 22 000 €
- Montée château Grillet > 21 000 €

REVENTIN-VAUGRIS

Suppression d'un point noir de collecte des ordures ménagères

- Chemin de la Chapelle > 14 000 €

Réalisation d'un tapis d'enrobé

- Chemin de Bellevue (bas) > 11 000 €

Réfection de la chaussée

- Chemin de Mepée > 10 000 €

LA PAROLE À

Richard Bonnefoux
Vice-Président à la voirie,
Maire d'Ampuis



La voirie est le principal support de mobilité dans les 30 communes du territoire. Elle se doit d'être aménagée de manière à garantir des déplacements confortables et sécurisés pour tous : piétons, cyclistes, véhicules particuliers, véhicules de livraison, transports en commun, services de collecte des déchets, et bien d'autres. Chaque année, l'Agglo consacre une part significative de son budget pour transformer nos rues et offrir des conditions de déplacement idéales pour tous.

Nous veillons à ce que tous ces projets soient conçus et réalisés de manière à minimiser leur impact sur l'environnement. Cela inclut l'utilisation de produits respectueux de l'environnement, une gestion optimisée des eaux de pluie avec la perméabilité des sols, ainsi que des initiatives de plantation d'arbres et de végétalisation. L'Agglo intervient dans chaque commune, comme vous pouvez le remarquer à la lecture de ces pages.

INFOS

Pour en savoir plus
vienne-condrieu-agglomeration.fr



Les travaux de voirie en cours



CHASSE-SUR-RHÔNE

Création de chicanes
 ■ Rue Clémenceau
 > 18 000 €

SAINT-ROMAIN-EN-GAL

Reprise de chaussée
 ■ Quai du Rhône
 > 23 000 €

LOIRE-SUR-RHÔNE

Reprise de chaussée
 ■ Montée des Péruzes
 > 25 000 €

SAINT-ROMAIN-EN-GIER

Réfection de la chaussée
 ■ Route de la Combe
 > 38 182 €

ÉCHALAS

Amélioration de la gestion des eaux pluviales
 + Réfection chaussée
 ■ Impasse de la Saule
 > 24 374 €

TRÈVES

Aménagement d'une zone artisanale
 ■ Zone du Plateau
 > 960 000 €

SAINT-CYR-SUR-LE-RHÔNE

Installation de caniveaux à grilles pour la gestion des eaux pluviales
 ■ Chemin de Planèze
 > 4 103 €

TUPIN-ET-SEMONS

Création d'un belvédère et confortement d'un mur de soutènement
 ■ Belvédère à Tupin
 > 920 000 €

Réfection ponctuelle de la voirie

■ Route du Grand Bois
 > 11 000 €

CONDRIEU

Réalisation d'un tapis d'enrobé
 ■ Rue de la Maladière
 > 52 000 €
 ■ Rue Saint-Abdon
 > 13 000 €

AMPUIS

Création d'une voie nouvelle
 ■ Rue JJ. Chapelant
 > 625 000 €

LUZINAY

Reconstruction d'un pont sur la rue des Allobroges
 ■ Joux
 > 270 000 €

Réfection de la chaussée + Reprises de chaussée grave enrichie
 ■ Route de Serpaize
 > 57 000 €

Reprises bas coté de la chaussée + Pose grille de collecte des eaux de pluie
 ■ Route d'Illins
 > 10 000 €

SERPAIZE

Reprise de chaussée
 ■ Route de la Ravat
 > 45 000 €

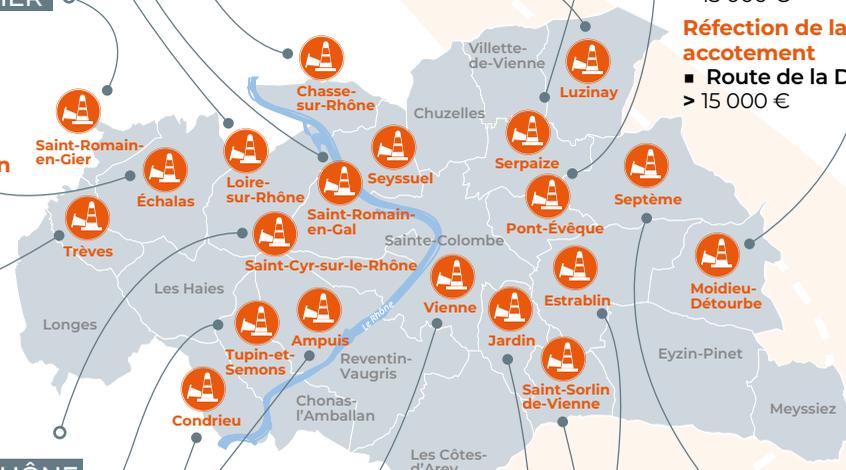
PONT-ÉVÊQUE

Réfection de la chaussée
 ■ Chemin de la Carra
 > 10 142 €

MOIDIEU-DÉTOURBE

Réalisation d'un tapis d'enrobé
 ■ Chemin Coteau et Tiron
 > 16 000 €
 ■ Route de la Détourbe
 > 15 000 €

Réfection de la chaussée en accotement
 ■ Route de la Détourbe
 > 15 000 €



VIENNE

Requalification de la voie
 ■ Bd Fernand Point
 > 425 000 €

Création d'une voie verte
 ■ Rue Alfred de Terrebase
 > 128 104 €

JARDIN

Réalisation d'un tapis d'enrobé
 ■ Route de Collonges
 > 29 000 €
 ■ Chemin de la Suze
 > 16 000 €

Réfection de la chaussée
 ■ Chemin du Bois
 > 8 000 €

SAINT-SORLIN-DE-VIENNE

Réalisation d'un tapis d'enrobé
 ■ Chemin de Charbonnière
 > 16 000 €
 ■ Chemin des Garennes
 > 13 000 €
 ■ Route de la Carrière
 > 13 000 €

SEPTÈME

Réfection de la chaussée
 ■ Route du Palais
 > 17 876 €

Pose d'un enrochement + Réfection de la chaussée
 ■ Route des Combes Fenil
 > 10 778 €

ESTRABLIN

Réalisation d'un tapis d'enrobé
 ■ Chemin du Vivier
 > 17 000 €
 ■ Chemin de la Coupe-bas
 > 10 000 €

Réfection de l'enrobé
 ■ Impasse de la Merlière
 > 11 000 €

Pose d'une bordure émergente séparative pour piste cyclable + Réfection de la chaussée
 ■ Rue de l'Europe piste cyclable
 > 10 000 €

Aménagement de deux chicanes
 ■ Route de la Rosière
 > 9 000 €

Agglo

Entreprendre & réaliser



L'Agence éco

Ouverture d'une déchèterie professionnelle



À partir du 1^{er} juillet 2024, les 5 déchèteries publiques de l'Agglo seront fermées aux professionnels.

Une nouvelle déchèterie professionnelle qui fonctionnera 24h sur 24 sur la zone du Rocher à Estrablin, ouvrira ses portes à compter de cette date et viendra compléter l'offre de sites d'accueil des déchets professionnels déjà existants sur le territoire.

Pour accompagner les professionnels dans cette transition et les aider à gérer durablement leurs déchets, l'Agglo a recensé les multiples solutions de collecte et de valorisation à disposition sur le territoire de Vienne Condrieu Agglomération et ses alentours.

26 sites d'accueil des déchets professionnels ont été recensés :



5 sites acceptant uniquement les gravats/inertes :

- 4 sur le territoire de l'Agglo
- 1 hors territoire



5 sites monofilières spécialisées (acceptant une seule catégorie de déchets) :

- 2 sur le territoire de l'Agglo
- 3 hors territoire



16 sites multifilières (acceptant plusieurs catégories de déchets) :

- 7 sur le territoire de l'Agglo
- 9 hors territoire

PLUS D'INFOS ET CONNAÎTRE LES SITES
D'ACCUEIL DES DÉCHETS PROFESSIONNELS

www.vienne-condrieu-agglomeration.fr
> rubrique Je suis un professionnel





Belvédère : un projet innovant et ambitieux

Cet été, habitants et touristes pourront profiter du panorama, grâce au belvédère mis en place par l'Agglo à Tupin et Semons, un projet innovant et ambitieux réalisé en moins de 6 mois.

1 Les travaux du belvédère de Tupin-et-Semons ont débuté le **5 février 2024**. Compte tenu de sa complexité, le projet a été divisé en plusieurs étapes. La première a été de préparer la zone d'intervention avec l'aménagement du perron de l'église, le renforcement du mur de soutènement et le dévoiement des réseaux d'eaux usées et pluviales. Le chantier a nécessité une coordination exemplaire des équipes en charge des travaux.

2 **Fin mars**, un échantillon grandeur nature du projet de belvédère a été déposé à proximité de la mairie de Tupin et Semons. Visible par les passants, celui-ci était destiné à un usage technique, afin de vérifier certains détails avant la production du projet final. Le questionnement portait principalement sur le garde-corps dans lequel sera intégrée une vingtaine de mots en lien avec le travail de la vigne. Les jours de soleil, ces mots seront visibles sur le chemin grâce à l'ombre portée produite à travers le garde-corps.

3 La gestion du mur de soutènement a nécessité une vigilance toute particulière, pour des questions évidentes de solidité, mais aussi pour conserver sa beauté d'origine. Ainsi, il a été piqué, afin de faire ressortir les pierres de vignes anciennes et des renforts ont été installés. En tout, 28 tirants d'ancrage en croix de Saint-André ont été positionnés pour conforter le mur de soutènement.

4 **Le mois de mai** a été décisif pour cette prouesse architecturale : les culées ont été coulées afin d'accueillir la structure du belvédère. Ces éléments en béton sont destinés à contenir la poussée de la passerelle, afin d'assurer la solidité de tout le projet. Dans quelques jours, l'élément belvédère sera héliporté jusqu'à son point d'ancrage par une entreprise spécialisée.

Le public pourra donc profiter de ce nouvel espace **dès le mois de juillet**. L'implantation des arbres et de la végétation se fera à l'automne, période propice aux plantations.



© Collection Architectes



LES PARTENAIRES DU PROJET

Projet de Vienne Condrieu Agglomération d'un coût total de **748 496 € HT** soutenu par

- Le département du Rhône **70 000 € HT**
- La commune de Tupin-et-Semons **114 000 € HT**
- Le fonds Européen de Développement Régional via le Parc Naturel Régional du Pilat **240 000 € HT**



Jazz à Vienne, un festival qui compte sur le territoire

Le festival Jazz à Vienne est un événement incontournable qui rayonne par sa richesse musicale et culturelle, attirant chaque année des dizaines de milliers de passionnés de musique. Grâce à sa programmation inédite et de qualité, Jazz à Vienne contribue à faire du territoire un véritable haut lieu de la musique, attirant des artistes renommés et un public diversifié.

Ce festival emblématique joue un rôle majeur dans l'économie locale, dynamise le tourisme, booste l'activité des commerces et met en valeur le patrimoine de la ville.

Les retombées économiques de cet événement d'envergure sont significatives. Estimées à 17 millions d'euros dans une importante étude (réalisée en 2013), elles font de Jazz à Vienne un acteur économique à part entière, qui contribue au développement et à la notoriété de nombreuses entreprises locales, régionales et nationales.

D'un point de vue économique, Jazz à Vienne réalise un chiffre d'affaires annuel d'environ 6 M€ dans un marché concurrentiel. Ces 6 M€ de chiffre d'affaires permettent de mesurer le poids économique du festival au niveau local. Celui-ci est aussi un point d'orgue de l'année pour de nombreux acteurs locaux qui leur permet de travailler leurs relations publiques ou de réaliser un chiffre d'affaires important.

Jazz à Vienne réunit une quarantaine de partenaires privés et institutionnels et de mécènes. A différents niveaux, ils soutiennent le festival financièrement mais pas uniquement : échange de marchandises ou mécénat de compétence par exemple. Le festival a la chance d'être soutenu à la fois par des partenaires nationaux et internationaux et aussi par des TPE et PME locales.



QUELQUES CHIFFRES

En 2023, Jazz à Vienne comptabilisait **149** entreprises clientes ou partenaires. Sur ces **149** entreprises, **45** sont du territoire de l'Agglo, **71** sont de la région Auvergne-Rhône-Alpes, **33** sont hors région.

Ces **149** entreprises ont généré **852 233 €** de recettes pour le festival.

En 2023, Jazz à Vienne a comptabilisé **414** entreprises fournisseurs. Sur ces **414**, **110** sont du territoire de l'Agglo, **212** de la région Auvergne-Rhône-Alpes, **92** sont hors région.



Jazz à Vienne et les entreprises

Parole à quelques entreprises, clientes, fournisseuses, partenaires de Jazz à Vienne, qui chaque année attendent le festival avec une grande impatience.

Du côté des entreprises clientes



JAZZ À VIENNE, LE PLAISIR DU PARTAGE



Nous sommes clients de Jazz à Vienne depuis 17 ans, depuis la création de notre entreprise. Chaque année, nous sélectionnons plusieurs soirées au cours desquelles nous invitons nos collaborateurs et nos principaux clients. La soirée avec nos collaborateurs est une belle occasion de partager un moment de convivialité et de saluer le travail effectué par chacun. Les soirées avec nos clients sont pour nous de véritables évènements qu'ils apprécient tout autant que nous. Nous leur concoctons un séjour avec hébergement à la Pyramide (restaurant et hôtel), soirée-concert Jazz à Vienne, marché de Vienne le samedi matin... Nos clients sont à chaque fois épatés par la beauté du théâtre antique un soir de concert, ravis d'assister à des concerts dans un cadre magnifique, de découvrir Vienne et ses nombreux atouts. Pour nous, Jazz à Vienne est une source de fierté qui ne se tarit pas, c'est le plaisir du partage.

■ **Contact** : Carré d'Ébène • Pascal Vachet
pascal.vachet@carredebene.fr • 04 74 56 12 89



ÊTRE AMBASSADRICE DU FESTIVAL



Depuis plus de 25 ans, je participe au festival. J'ai la chance de travailler en réseau et je me fixe chaque année l'objectif de faire découvrir et savourer le festival aux membres de mon réseau d'entreprises, relations et clients avec lequel je collabore. Je sélectionne 3 ou 4 dates auxquelles j'invite différents groupes de personnes, groupes pouvant aller de 12 à 70 personnes.

Le festival est magique et je me suis investie d'une mission d'ambassadrice car tant qu'on n'est pas venu une fois au théâtre antique, on ne comprend pas ce qui peut s'y passer. Cette année, j'organise la convention annuelle de notre association nationale Elles Courtage et j'en suis très heureuse.

■ **Contact** : CPG Assurances • Corinne Paris
cparis@cabinetcpg.com • 06 45 06 90 21



Du côté des entreprises partenaires



JAZZ À VIENNE EST DANS NOTRE ADN



Le festival Jazz à Vienne est pour nous synonyme de convivialité, de découvertes et de plaisir. L'esprit familial y réside depuis de nombreuses années et chaque édition nous fait voyager dans la diversité musicale.

Nos 15 agences situées en Région Auvergne-Rhône-Alpes se réunissent pour partager une soirée commune, la date et surtout les noms des artistes sont attendus avec impatience. **Cette année nous serons une cinquantaine de personnes.** Notre offre s'adresse au particulier comme au professionnel, et nous sommes persuadés que derrière chaque festivalier se cache un potentiel client.

Notre participation au Festival nous amène donc une belle visibilité bien sûr mais nous sommes avant tout fiers d'être acteurs d'évènements culturels.

Jazz à Vienne est dans notre ADN, comme dans celui des viennois (es).

■ **Contact** : Buro+ • Jean-Philippe Bernard • jean-philippebernard@orange.fr • 04 76 88 88 08





Du côté des entreprises prestataires

DES CONTRATS SUR D'AUTRES FESTIVALS GRÂCE À JAZZ À VIENNE



Intervenir durant Jazz à Vienne faisait partie de mes objectifs dès la création de HMS Sécurité en 2014... Quel plaisir, donc, d'avoir été choisi en 2017 pour sécuriser une partie des espaces du festival ! En tant que Viennois, je suis fier de travailler pour un festival ayant une renommée si importante et durant lequel on croise des artistes très intéressants. Nous déploierons cette année une quinzaine d'agents durant quinze jours, au niveau du Jardin de Cybèle. Jazz à Vienne est un évènement majeur du territoire, c'est la manifestation la plus connue à Vienne, cela représente donc une vitrine majeure pour HMS Sécurité. Être présent durant Jazz à Vienne nous a permis de décrocher des contrats intéressants sur d'autres festivals, ce dont je me réjouis.

■ **Contact :** HMS sécurité • Nicolas Werner
06 24 55 95 12 • n.werner@groupe-hms.fr



CONTRIBUER À LA RÉUSSITE DU FESTIVAL



La société DECLERCK Traiteur est heureuse et fière de participer au festival Jazz à Vienne. En tant que traiteur, nous assurons la restauration des espaces réceptifs du festival tout au long de l'évènement.

Accompagnés par l'équipe en charge de ces différents espaces, nous avons imaginé des mets gourmands et raffinés, travaillé leur présentation dans le seul but de ravir les papilles de chaque convive. Les différents plats proposés ont été élaborés par notre Chef Exécutif à partir de produits de saison issus de notre belle région.

Viennois de cœur, nous avons pour objectif de contribuer à la réussite de cette 43^e édition du festival Jazz à Vienne organisé au Théâtre Antique, lieu d'exception.

■ **Contact :** Declerck • Bruno Burel 04 74 78 37 50
www.declerck.fr • traiteur@declerck.fr



Du côté des entreprises fournisseurs/ses

TRÈS FIER D'ÊTRE FOURNISSEUR



Ce fut un honneur pour moi d'avoir été sollicité par les équipes du festival en 2022 pour fournir des sandwiches et du pain pour les hot-dogs, alors que ma boulangerie avait ouvert peu de temps auparavant... Et je suis toujours très fier d'être associé avec mon équipe à ce festival prestigieux, pour la troisième année consécutive. Mes pains seront disponibles au théâtre antique en plus du Jardin de Cybèle. Les retours des clients sont très encourageants, la qualité de nos produits, réalisés de manière artisanale, est reconnue et les retombées économiques sont intéressantes. Pendant un mois et demi, le surplus d'activité est assez conséquent pour mes équipes ! C'est donc totalement positif d'être fournisseur pour Jazz à Vienne, un festival aux valeurs environnementales qui nous correspondent pleinement.

■ **Contact :** L'Adresse • Alexandre Masse
07 83 77 32 42 • boulangerieladresse@gmail.com



LE FESTIVAL NOUS OFFRE DE LA VISIBILITÉ



Nous avons commencé à travailler avec Jazz à Vienne en 2019, côté coulisses, en fournissant des fruits et des jus de fruits pour les artistes et les techniciens du festival. Nous sommes ravis que les équipes du festival aient joué le jeu du savoir-faire local en nous faisant confiance.

Puis nous avons tout doucement évolué et en complément, deux des dix jus de fruits que nous avons en référence sont proposés aux festivaliers depuis trois ans.

Le festival nous offre de la visibilité, c'est une belle vitrine pour une exploitation comme la nôtre. Il nous paraît important d'être associés à cet évènement majeur du territoire, même si cela ne représente pas une grosse part de notre chiffre d'affaires.

■ **Contact :** Ogier Fruits • Delphine Ogier
ogierfruits38@gmail.com • 06 08 03 92 45





Jazz à Vienne, un festival qui innove

Chaque année, l'équipe de Jazz à Vienne initie de nouveaux projets et s'engage à mieux maîtriser son impact sur le territoire avec comme ambition de maximiser les effets positifs (retombées économiques et sociales) de l'évènement tout en minimisant ses impacts négatifs.

Résolument engagé dans la transformation responsable de son organisation et de son évènement, le festival a obtenu en septembre 2021 la certification ISO 20121 « Management événementiel responsable », pour sa politique de développement durable. Cette norme internationale illustre la volonté de Jazz à Vienne d'être un acteur culturel, environnemental, économique et social à part entière, dans une logique d'amélioration continue des pratiques.

De multiples initiatives marquantes

Depuis 2022,

Jazz à Vienne propose une offre de restauration zéro déchet et de proximité. Cela se traduit concrètement par la mise en place de boccas réutilisables et de couverts inox pour la restauration de Cybèle, par la réduction des contenants et emballages de la restauration au profit d'un papier sulfurisé unique, compostable, pour l'ensemble des produits à la vente.

En 2022,

Jazz à Vienne a supprimé la vente de bouteilles d'eau en plastique et a proposé aux festivaliers des fontaines à eau gratuite à Cybèle et au Théâtre Antique. Chaque année, ce sont donc plus de 35 000 bouteilles qui sont économisées.

Depuis 2022,

Jazz à Vienne propose de la bière, des jus de fruits, de la limonade et du thé glacé de producteurs locaux.

Depuis 2023,

Jazz à Vienne nous permet de déguster une glace au théâtre antique confectionnée à quelques kilomètres du Théâtre Antique par Histoires de Glace est aussi 100% zéro déchet puisque cornets et cuillères sont en biscuit.

En 2024,

Jazz à Vienne et @rebooteille s'associent dans une démarche responsable, locale et zéro déchet, pour proposer une gamme inédite de bouteilles de vin consignées en collaboration avec le Domaine



Les producteurs locaux entourés de Thierry Kovacs, Président de l'Agglo et de Jazz à Vienne, Frédéric Belmonte, Vice-Président en charge de l'agriculture et Samuel Riblier, Directeur de Jazz à Vienne.

Christophe Pichon Père & Fils, vigneron partenaire du projet.

Avec 1 200 bouteilles consignées ré-injectées dans la boucle locale de réemploi Rebooteille, cette initiative sans précédent permettra d'économiser l'équivalent de 720 kg de verre soit -79% de gaz à effet de serre, -76% d'énergie et -51% d'eau, contribuant ainsi à la réduction des déchets à la source et à la préservation de l'environnement

Jazz à Vienne souhaite continuer à servir de vitrine au savoir-faire et à la créativité locale en proposant des objets uniques et spécialement conçus pour le festival par des créateurs locaux. Cette année, Artessence Acoustique, une entreprise installée à Reventin-Vaugris, proposera par exemple une enceinte connectée en bois de chêne massif aux couleurs de Jazz à Vienne, conçue à la main.



27 > 12 | 2024
JUN JUILLET 43^e ÉDITION

Restez connectés à Jazz à Vienne !

jazzavienne.com





InovaYa parmi les 40 futures « licornes françaises à Impact »

Seule entreprise solidaire d'utilité sociale en France dans le domaine de l'eau, InovaYa, installée à Chasse-sur-Rhône, a été nommée lauréate IMPACT40, le nouvel indice des futures « licornes à Impact social et écologique » créé par le Mouvement Impact France.

InovaYa, créée en 2018, est spécialisée dans la préservation de la ressource en eau et l'amélioration de l'accès universel à l'eau potable.

InovaYa est considérée comme une future licorne à impact, c'est-à-dire une entreprise à impact ayant moins de dix ans d'existence et générant chaque année plus de 50 millions d'euros de coûts évités pour la société.

« En nous sélectionnant, le Mouvement Impact France estime que nous avons la capacité de devenir rapidement des leaders dans la transition écologique, en générant un impact positif significatif », explique Khaled Al Mezayen, cofondateur d'InovaYa avec Justine Vidil et Guillaume Lonchamp.

« Cette distinction nous rend très fiers, car c'est une reconnaissance du travail mené avec nos équipes au quotidien, avec un engagement indéfectible, reprend Khaled Al Mezayen, docteur en pharmacie. Cette mise en lumière nous permet de bénéficier d'une visibilité et d'asseoir notre crédibilité. Nous avons aussi un accès privilégié à France expérimentation, dispositif



interministériel qui permet de lever des blocages juridiques entravant la réalisation de projets innovants. »

Le leitmotiv des fondateurs d'InovaYa ? Donner une seconde vie à l'eau. « C'est un projet très fort, qui va au-delà du profit. »

■ Contact :

InovaYa • 665 rue Pasteur • 38670 Chasse-sur-Rhône
info@inovaya.com • <https://inovaya.com> • InovaYa

Pour en savoir plus sur licornes françaises à Impact

<https://www.impactfrance.eco/>

<https://www.impactfrance.eco/nos-actus/licorne-a-impact-de-quoi-parle-t-on>

InovaYa développe ainsi des technologies innovantes de filtration et de traitement des eaux pouvant potabiliser toutes les sources d'eau douce ou sécuriser les eaux de réseau.

UN NOUVEAU SITE DE PRODUCTION AU BORD DU RHÔNE

InovaYa crée des unités de potabilisation et des solutions pour le traitement des eaux et effluents industriels et collabore avec des collectivités territoriales pour la sécurisation du réseau, la décontamination des sources d'eau et la gestion locale du traitement de leurs eaux. « Le marché de la préservation de l'eau est énorme et nous ne sommes qu'un maillon de la chaîne... », continue Khaled Al Mezayen, dont les effectifs ne cessent de croître. InovaYa compte une trentaine de salariés mais l'ambition est d'en avoir plus

de quarante à la fin de l'année 2024.

La future licorne à impact vient également d'installer la production de ses unités de potabilisation dans un local de 1 000 m² au bord du Rhône, à sept minutes à pied de son siège de Chasse-sur-Rhône : « C'est un autre très beau projet qui va nous permettre de continuer d'innover pour proposer des solutions co-construites tout en prenant en compte les aspects environnementaux, sanitaires, économiques et sociaux. »



Optimiser la production et la compétitivité des viticulteurs

Créée en 1991, l'Association Technique des Côtes du Rhône Septentrionales (ATCR) est aux côtés des viticulteurs ayant les appellations Condrieu, Côte-Rôtie, IGP colline Rhodanienne de Vitis Vienna et Saint-Joseph de la Loire, du Rhône et de l'Isère.



Entretien avec Maxime Gourdain, propriétaire récoltant au Domaine de Rosiers à Ampuis et Président de l'association depuis 2020.

Agglomag : Quels sont les objectifs principaux de l'ATCR ?

Maxime Gourdain : L'association repose sur un partenariat entre les syndicats viticoles de Condrieu et Côte-Rôtie, l'association Vitis Vienna dans l'Isère, les vignerons producteurs de Saint-Joseph de la Loire et les Chambres d'agriculture du Rhône et de la Loire. Nous proposons à près de 150 viticulteurs qui adhèrent actuellement à l'association de bénéficier d'un appui technique collectif et individuel, pour optimiser leur production et leur compétitivité, en toute impartialité et indépendamment de tout intérêt commercial.

Agglomag : Les viticulteurs adhérents peuvent ainsi être accompagnés au quotidien ?

Maxime Gourdain : En effet, deux conseillers viticoles et œnologues, mis à disposition par la Chambre

d'agriculture du Rhône et de la Loire, sont à l'écoute des problématiques des viticulteurs, par ailleurs soutenus par le bureau de l'association composé de vignerons bénévoles.

Nous avons remarqué que les viticulteurs sollicitaient davantage l'ATCR pour des conseils en gestion de la vigne plutôt que pour la partie cave.

En parallèle de ces conseils, notre association expérimente et communique sur des thématiques techniques, propose de la veille sanitaire... Le rôle de notre association est très important à ce niveau-là.

Enfin, nous avons à cœur de maintenir une diversité génétique au niveau des cépages Viognier et Syrah. Deux conservatoires ont été créés en 2016 afin de préserver la richesse de nos cépages. Les plus beaux ceps y sont conservés ou ont été recréés pour être

ensuite plantés par les viticulteurs de l'ATCR, qui peuvent ainsi créer de nouveaux cépages.

Agglomag : Parlez-nous de l'expérimentation en cours pour trouver la plante idéale pour les vignes...

Maxime Gourdain : Nous effectuons des essais d'enherbement avec le Parc du Pilat et le Conservatoire botanique national du Massif central pour que les viticulteurs puissent s'adapter au changement climatique.

Les plantes doivent être présentes dans les vignes, notamment pour limiter l'érosion des sols, mais elles ne doivent ni être trop gourmandes en eau ni demander trop d'entretien. L'expérimentation en cours a donc pour but de trouver la plante la moins concurrentielle pour la vigne et la plus adaptée.



La vente en ligne, un incontournable pour les commerces

De nombreux commerçants du territoire de l'Agglo proposent, en complément de la vente directe, de passer commande via leur site internet ou la plateforme En bas de ma rue. Six professionnels dressent un bilan de cette présence en ligne.



EN BREF

« En bas de ma rue »

Plateforme de visibilité et de vente en ligne pour les commerçants mise en place par la CCI Nord Isère en 2018

- 867 produits référencés
- Accompagnement sur mesure
- Vente en ligne avec paiement 100% sécurisé
- Abonnement à 29€ HT par mois (aucune commission sur les ventes)

<https://enbasdemarue.fr/>

Basile Cognet et Téa Zerdoun, Basile et Téa chocolatier (Pont-Évêque) :

Nos ateliers sont installés dans un lieu un peu excentré, le digital nous apporte donc une visibilité intéressante en complément des salons et marchés auxquels nous participons. La rentabilité d'une boutique en ligne est fastidieuse, mais une fois celle-ci installée, c'est une belle vitrine et **une boutique ouverte non-stop avec des clients potentiels dans toute la France et en Europe.** La visibilité en ligne est incontournable pour un commerce physique, mais avec le recul, il nous semblerait plus pertinent de mettre en place ce dispositif une fois sa notoriété locale acquise et croissante.

> www.basile-tea.com

Angélique Guivier, Numerik's (Vienne) :

Nous proposons en ligne tous les accessoires pour smartphones, de la téléphonie et de l'informatique... Avoir une offre digitale me paraît indispensable. Beaucoup de consommateurs en boutique font une recherche sur internet avant d'acheter, il est donc important d'avoir une seconde vitrine, de pouvoir satisfaire nos clients en dehors des horaires d'ouverture. Nos produits sont référencés via **En bas de ma rue : c'est plutôt facile d'utilisation, pas cher et bien référencé.**

> www.numeriks.fr

Christine Roux, Roux chaussures, Tamaris et Rieker (Vienne) :

Tous nos articles sont vendus sur nos sites internet depuis 2011, ce qui offre **une belle visibilité.** Le commerce en ligne exige de l'adaptabilité et de réagir 24h sur 24 pour renseigner les internautes et envoyer les commandes. Le référencement sur internet et la maintenance du site, représentant un coût financier important, nous sollicitent énormément. Nos articles sont aussi sur le site En bas de ma rue.

> www.roux-chaussures.fr

Corentin Vignal, Mr Coco (Vienne) :

J'ai créé tout seul mon site de vente en ligne, avant d'ouvrir ma boutique, avec une interface simple et de belles photos. Je suis présent sur Facebook, Instagram et TikTok. Avec plus de 115 000 abonnés sur TikTok, mes ventes ont explosé en France, en Allemagne, en Belgique et en Suisse. Il y a un an, je vendais 90 % de mes chocolats en magasin et le reste en ligne. **Actuellement, c'est 50% à distance !** J'ai réduit les jours d'ouverture de ma boutique pour avoir plus de temps pour confectionner et expédier les chocolats.

> www.mrcoco.fr

Fatiha Dalhouni, Nalaïa concept store Prêt-à-porter (Condrieu) :

Mon site fonctionne depuis un an. **C'est une vitrine supplémentaire pour ma boutique prêt-à-porter femmes, hommes, enfants,** tout comme ma page Facebook. Le site, sur lequel j'injecte régulièrement de nouveaux articles, est un plus pour les clientes qui ne peuvent pas se déplacer en magasin.

> www.nalaia-concept-store.fr

Isabelle et Loïc Avenel, Maison Avenel (Vienne) :

Notre site (boucherie charcuterie traiteur) a été lancé en 2019, juste avant la crise sanitaire. Cela nous paraissait incontournable. Il y a eu beaucoup de travail de mise en place au démarrage (sélection des photos, écriture des textes), mais aujourd'hui cela nous mobilise environ deux heures par semaine. Les commandes via le site sont un bon complément des achats en magasin, cela représente un chiffre d'affaires non négligeable. Et les commandes via le site nous font **gagner du temps pour servir les clients en magasin.**

> www.maison-avenel.fr



L'Agence éco

Des nouvelles de la zone du Rocher

L'installation d'une déchèterie professionnelle sur la zone du Rocher à Estrablin est l'occasion de présenter l'état de la commercialisation de cette zone 100% photovoltaïque. Seuls 4 lots sont encore disponibles pour accueillir des entreprises désireuses de choisir d'allier économie et écologie.



QUERLIOZ

Transport logistique
EFFECTIF : 110

PEYRON CHARPENTE

Charpentier, couvreur
EFFECTIF : 7

MARCHAL

Fabrique et assemble des volets roulants, des brise-soleil orientables et des portes de garages enroulables
EFFECTIF : 20

ONDYNA

Distributeur exclusif de la marque Christina (Robinetterie pour salle de bain, cuisine + vente de pièces détachées)
EFFECTIF : 38

ACFD

Commerce de chaînes de convoyeur, chaînes mécaniques...
EFFECTIF : 10

CARRÉ D'ÉBÈNE

Ébénisterie (Fabrication d'écrins à monter, boîte à bijoux...)
EFFECTIF : 25

IDÉAL SYSTÈMES

Travaux d'isolation de façades, de combles, peinture
EFFECTIF : 8

DELAUZUN

Déchèterie professionnelle

LARIUS FRANCE

Vente de matériel d'application de peinture et traitement de surfaces (pistolets à pompe)
EFFECTIF : 3

EUROPE POLYURÉTHANE INDUSTRIE

Fabrication de pièces montées en polyuréthane
EFFECTIF : 6

MISIR FACADE

Façadier (isolation extérieure et rénovation de maison, tout type de façade avec la qualification RGE bat)
EFFECTIF : 5

AURELY PEINTURE

Plâtrerie, peinture, revêtement sols et murs
EFFECTIF : 4

EMGECASE / BAINS ET BAT

Pisciniste
EFFECTIF : 2

SYRIUS

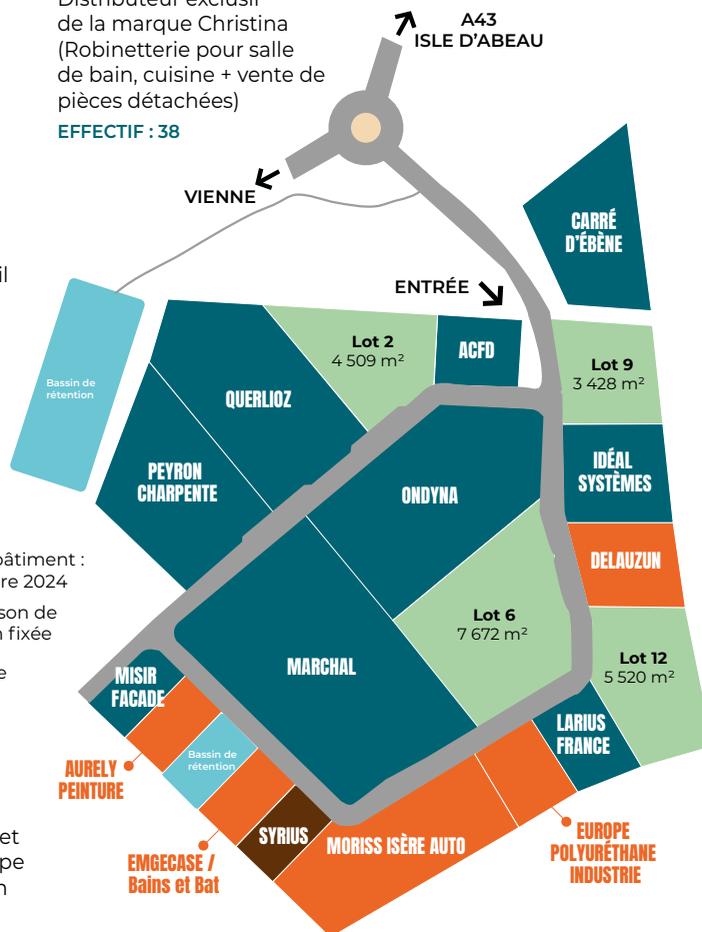
Maintenance, dépannage, réparation de portes industrielles et équipements de quai
EFFECTIF : 3

MORISS ISÈRE AUTO

Entretien et réparation de véhicules automobiles légers
EFFECTIF : 10

LÉGENDE

- Entreprise installée
- Livraison de bâtiment : d'ici septembre 2024
- Date de livraison de bâtiment non fixée
- Lot disponible



AURELY PEINTURE

EMGECASE / Bains et Bat

SYRIUS

MORISS ISÈRE AUTO

EUROPE POLYURÉTHANE INDUSTRIE

Agence éco
Vienne Condrieu Agglomération



Plus d'infos :

<https://entreprendre.vienne-condrieu-agglomeration.fr>

04 74 78 89 00 ·



Agglo

Valoriser & préserver

© Xavier Pagès



Valorisation des déchets

Maîtrisons ensemble le coût du traitement des ordures ménagères !

Depuis début avril, l'Agglo a attribué le marché de traitement des ordures ménagères par valorisation énergétique à l'entreprise TREDI.

Ce nouveau marché prévoit une prise en charge sur l'usine située à Salaise-sur-Sanne, à moins de 30 km de Vienne. Une proximité qui permet de réduire l'impact du transport.

Ce site est spécialisé dans l'incinération de déchets dangereux mais dispose également d'une ligne adaptée pour la prise en charge des ordures ménagères.

Le tarif reste compétitif au regard des prix d'incinération régionaux et nationaux.

Toutefois, il est en nette augmentation avec une hausse programmée de + 3,5 % par an jusqu'à fin 2026. Cette augmentation doit nous rappeler

l'urgence de trier et de limiter la production de nos déchets.

L'Agglo met tout en œuvre pour maintenir les coûts du service public de prévention et gestion des déchets (et donc le taux de la TEOM - Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères).

Mais ces coûts ne pourront être maîtrisés qu'avec la participation de chacun d'entre nous pour réduire notre production de déchets (compostage, changement de modes de consommation...) tout en intensifiant notre geste de tri.

En 2022, l'Agglo a encore collecté plus de 20 000 tonnes d'ordures ménagères.

[Alors, trions, compostons et réduisons notre production de déchets !]



■ Découvrez les solutions sur le site de l'Agglo : www.vienne-condrieu-agglomeration.fr > rubrique Je réduis mes déchets



Sensibilisation à l'écocitoyenneté

Dans le cadre de sa compétence environnement, gestion des déchets, l'Agglo organise tout au long de l'année, de nombreuses actions de sensibilisation du public.

Ainsi, elle propose un programme scolaire et périscolaire d'éducation à l'environnement. Destiné aux établissements scolaires, du CP au CM2, ce programme d'animations gratuites est diffusé à la rentrée à l'ensemble des écoles du territoire.

À la demande des enseignants et sur inscription, une animatrice se déplace pour une intervention en classe. Une rencontre préalable avec les enseignants est possible pour préparer le module ou l'animation choisie afin de répondre au mieux aux attentes de l'équipe éducative.

À l'aide d'outils pédagogiques (vidéos, jeux, visites...), les élèves sont sensibilisés à la protection de l'environnement et à l'écocitoyenneté.

L'Agglo organise également des actions de sensibilisation auprès des habitants du territoire pour informer et conseiller en matière de tri et de prévention/réduction des déchets.



Rencontre avec Albane, chargée d'animation à la direction Environnement depuis l'automne dernier, qui nous en dit plus.

J'élabore des projets d'animations pour sensibiliser le public aux enjeux environnementaux et j'assure la mise en œuvre du programme d'éducation à l'environnement auprès des établissements scolaires et périscolaires de l'Agglo.

Toute l'année, à la demande des enseignants, j'assure des animations dans les écoles. Plusieurs modules sont proposés : Comment trier ses déchets ; Réduire nos déchets : comment faire ? Stop au gaspillage alimentaire... et La découverte des énergies, nouveau module 2024.

Depuis novembre 2023, j'ai eu le plaisir de réaliser 28 animations dans les écoles. Ce qui m'a permis de sensibiliser plus de 670 élèves du territoire. Et mon planning est déjà plein pour 2024 puisque plus de 75 animations sont prévues d'ici à cet été !

Je participe également aux actions de sensibilisation auprès des habitants puisque j'interviens ponctuellement sur les marchés ou lors d'événements organisés par l'Agglo : je vais à la rencontre des habitants, j'échange sur leurs pratiques et je réponds à leurs questions.

Enfin, je suis amenée à faire du porte-à-porte auprès des habitants et des entreprises pour un rappel des consignes et apporter des conseils sur les bonnes pratiques en matière de gestion de leurs déchets notamment les gestes de tri à adopter.

Je participe avec beaucoup d'enthousiasme à l'évolution des comportements. C'est très gratifiant de voir à la fin d'une intervention que l'enfant (ou l'utilisateur) a compris et veut mettre en pratique ce qu'il a appris.

■ Plus d'infos et programme détaillé : www.vienne-condrieu-agglomeration.fr > rubrique Déchets





Valorisation des déchets

Compostage, suivez-le guide !

Si vous n'êtes pas encore équipé de composteur, vous pouvez faire une demande directement sur le site internet de l'Agglo.

En complément, l'Agglo organise des sessions de formation / distribution sur inscription pour faciliter l'accès à cette pratique en se rendant au plus près des habitants.



Les prochaines sessions de formation/distribution de composteurs auront lieu :

■ **Le 18 juin**

à Moidieu-Détourbe (pour les habitants d'Estrablin, de Septème et de Moidieu-Détourbe)

■ **Le 4 octobre**

à Condrieu (pour les habitants d'Ampuis, de Tupin-et-Semons et de Condrieu).

■ **Le 15 octobre**

à Vienne (pour les habitants de Vienne).

■ **Pour demander votre composteur ou vous inscrire à la formation :**
www.vienne-condrieu-agglomeration.fr > rubrique Mes démarches

À SAVOIR

un courrier est adressé quelques semaines avant aux habitants des secteurs concernés.



Valorisation des déchets

Changer le volume de votre bac, c'est possible !

Votre bac jaune est trop petit ?

Si le taille de votre bac ne vous convient pas (ou plus), **il est possible de le remplacer par un bac d'un volume plus adapté.** Pour cela, il vous suffit de compléter le formulaire en ligne sur :

www.vienne-condrieu-agglomeration.fr > rubrique Mes démarches

Votre bac est endommagé ?

Couvercle brisé, cuve abîmée, roue cassée..., la démarche reste la même si l'un de vos bacs est détérioré ! **L'Agglo se charge de le réparer ou de le remplacer gratuitement.**

En attendant la livraison de votre nouveau bac, pensez à



compacter vos emballages (sans les emboîter) et pourquoi pas, **achetez différemment pour avoir moins d'emballages à la maison.**

Saviez-vous que l'emballage représente en moyenne entre 10 et 20 % du prix de vente d'un produit alimentaire ?

■ **Retrouvez trucs et astuces sur le site de l'Agglo**
www.vienne-condrieu-agglomeration.fr > rubrique Je consomme autrement



L'Agglo sécurise ses déchèteries

Afin de lutter contre les nombreuses incivilités dont sont victimes les déchèteries de l'Agglo : intrusions, vols, dégradations, violences verbales et physiques contre les agents, les élus ont décidé de déployer **un système de vidéoprotection sur les déchèteries d'Ampuis, Vienne, Villette-de-Vienne et Pont-Évêque.**

Les objectifs ?

- **Sécuriser les sites pendant les horaires d'ouverture**, d'une part vis-à-vis des violences verbales et physiques contre les agents, et d'autre part pour éviter le vol, la récupération et autres non-conformités vis-à-vis du règlement intérieur.
- **Lutter contre les vols et vandalismes en dehors des horaires d'ouverture.**

Après un diagnostic sûreté réalisé sur sites avec la police et la gendarmerie et après obtention de l'autorisation préfectorale nécessaire, l'Agglo a défini l'implantation et le système de vidéoprotection.

Les déchèteries de Vienne et Villette-de-Vienne ont été équipées au cours du 1^{er} trimestre 2024.

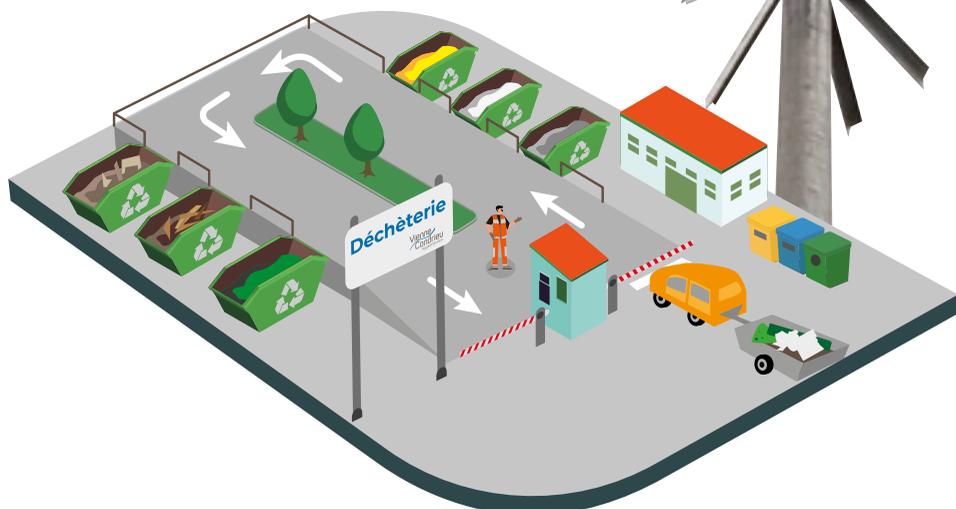
La déchèterie de Pont-Évêque a été équipée en mai et celle d'Ampuis le sera dans le cadre du projet d'extension en 2025.

D'ores et déjà, ces caméras concourent à limiter, voire supprimer, les situations conflictuelles dans les déchèteries. Elles permettent aussi de relever des effractions et des vols en dehors des horaires d'ouverture pour lesquels l'Agglo dépose plainte systématiquement.



■ Un doute, une question ?

www.vienne-condrieu-agglomeration.fr
> rubrique Je vais en déchèterie



RAPPEL

Les déchèteries : un service gratuit pour les particuliers de l'Agglo !

Le service de déchèterie de l'Agglo s'appuie sur un réseau de déchèteries fixes, un service de déchèterie mobile ponctuelle pour les communes les plus éloignées des déchèteries fixes et une convention d'accès à la déchèterie de Tartaras (42) pour les communes voisines.

Ces équipements permettent de favoriser au maximum le recyclage et la valorisation des déchets qui ne peuvent (ou ne doivent) pas être pris en charge par la collecte des ordures ménagères (grands cartons, meubles, gravats...).

Les dépôts en déchèteries sont conditionnés au respect du règlement intérieur (volume maximum autorisé, type de déchets acceptés...).

L'accès dans les déchèteries publiques de l'Agglo est réservé aux habitants du territoire, ou aux usagers disposant d'une résidence secondaire sur le territoire de Vienne Condrieu Agglomération.

L'accès se fait sur présentation d'une carte de déchèterie, délivrée par la commune de résidence sur présentation d'un justificatif de domicile.

Les dépôts des usagers sont gratuits. Le type de déchets acceptés et leurs volumes sont prévus par le règlement intérieur des déchèteries. Aucune rétribution, de quelque manière que ce soit, ne peut être demandée aux particuliers lors de leurs dépôts en déchèteries.



Ma toiture a du potentiel !



Afin d'accompagner le développement du photovoltaïque sur le territoire, Vienne Condrieu Agglomération a mis à disposition **une plateforme de cadastre solaire en ligne. Cette plateforme permet de déterminer le potentiel solaire de toute toiture sur le périmètre de l'Agglo.**

Le cadastre solaire vous permet rapidement d'estimer :

- la surface totale exploitable
- la puissance installable
- le rendement énergétique et financier du projet

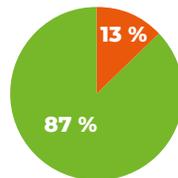
Entre janvier et mars 2024, plus de 2 000 utilisateurs ont été enregistrés sur la plateforme, répartis sur l'ensemble des communes du territoire. Et ce sont, proportionnellement au nombre d'habitants, les habitants de la commune de Tupin-et-Semons qui affichent le plus d'appétence pour cet outil !

L'autoconsommation individuelle est en pleine expansion sur notre territoire et plus généralement en France.

L'augmentation récente des prix de l'énergie avec la fin progressive du bouclier tarifaire pour les particuliers, devrait maintenir un niveau élevé de réalisations cette année. Au-delà de la simplicité de mise en œuvre (pas de travaux de raccordement au réseau Enedis nécessaires) cela permet d'agir sur sa consommation en déplaçant une partie de cette consommation sur les heures de production et ainsi soulager la demande, donc le réseau électrique, lors des pics de consommations classiques de fin de journée. **Vous passez ainsi du rôle de simple consommateur à celui de consomm'acteur !**

Choix de l'énergie

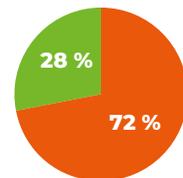
Avec **87 %** des études réalisées en ligne par les utilisateurs de la plateforme, la **production d'électricité photovoltaïque est plébiscitée par rapport à la production d'eau chaude solaire.**



■ Électricité solaire
■ Eau chaude

Type d'installation photovoltaïque

L'autoconsommation individuelle représente **72 %** des études liées à la production d'électricité photovoltaïque.



■ Vente totale
■ Autoconsommation

POUR ALLER PLUS LOIN

Vous n'avez pas encore testé le potentiel de votre toiture ? Vous souhaitez connaître la rentabilité d'une installation photovoltaïque ? Rendez-vous sur :

<https://vienne-condrieu.cadastre-solaire.fr>

À savoir

L'Agglo est en cours de création d'une société de projet dédiée à la production d'énergies renouvelables. Cette démarche novatrice vise à exploiter pleinement le potentiel du photovoltaïque en installant des panneaux solaires sur le patrimoine public, terrains et bâtiments.

Zoom sur les travaux du cycle de l'eau en 2024

cycle de l'eau

CHASSE-SUR-RHÔNE

STEP de Chasse-sur-Rhône
Modernisation des équipements de la STEP (automatisme et aération)
> 320 000 € HT

TRÈVES

Secteur du Bret
Mise en séparatif des réseaux
> 500 000 € HT

SAINTE-COLOMBE

Le Boisset
Réhabilitation du réservoir d'eau potable
> 228 000 € HT

LES HAIES

STEP des Haies
Travaux de construction du collecteur de raccordement
> 190 000 € HT

Construction de la future station d'épuration
> 815 000 € HT

AMPUIS

Rue Jean Julien Chapelant
Extension et maillage du réseau d'eau potable
> 147 000 € HT

Rue Jean Julien Chapelant
Création de réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales sur une nouvelle voie
> 1 460 000 € HT
> 136 000 € HT

SEYSSUEL

Chemin du Grapillat
Gestion des ruissellements
> 38 000 € HT

Chemin du Grapillat
Réhabilitation du réseau
> 38 000 € HT

Réhabilitation de canalisations d'eau potable *

Plat du Loup
Réhabilitation du réservoir
> 140 000 € HT

CHUZELLES

La Combe Bleue
Travaux de lutte contre les inondations en co-maîtrise d'ouvrage avec le SIRRA
> 414 000 € HT
dont 100 000 € à la charge de l'Agglo

Réhabilitation de canalisations d'eau potable *

VILLETTE-DE-VIENNE

Réhabilitation de canalisations d'eau potable *

LUZINAY

Chemin de la Pradine et route de Serpaize
Travaux de renforcement du collecteur d'assainissement
> 610 000 € HT

SERPAIZE

Réhabilitation de canalisations d'eau potable *

ESTRABLIN

Secteur Amballon
Réhabilitation de canalisations d'eau potable
> 435 000 € HT

LÉGENDE



Eau potable



Assainissement



Travaux terminés



Travaux à venir



Rivières et ruissellement

* Opération de réhabilitation de canalisations d'eau potable sur les communes de Seyssuel, Serpaize, Chuzelles et Villette-de-Vienne > coût total : 435 000 €



CONDRIEU

RD 386
Mise en séparatif du secteur Bassenon

RD 386
Réhabilitation du réseau d'eau potable
> 715 000 € HT

REVENTIN-VAUGRIS

Construction du demi-échangeur
Dévoisement des réseaux d'eaux usées

LES CÔTES-D'AREY

Impasse Morin et montée de Château-Grillet
Réhabilitation et renouvellement des réseaux d'assainissement
> 63 000 € HT
Renouvellement réseau d'eau potable
> 210 000 € HT

SAINT-SORLIN-DE-VIENNE

Savas-Mépin
Finalisation du nouveau forage des Bielles à Savas-Mépin (maîtrise d'ouvrage Bièvre Isère Communauté avec co-financement de l' Agglo à hauteur de 720 000 € suite à la dissolution du SIE de l'Amballon)

VIENNE

Pose de compteurs de sectorisation sur le réseau d'eau potable
> 190 000 € HT



Rivières et ruissellement

JARDIN

Bérardier
Travaux de maîtrise des ruissellements
> 106 500 € HT

EYZIN-PINET

Construction d'un poste de refoulement et un bassin de stockage-restitution pour raccorder Eyzin Pinet à la STEP de Vienne Sud
> 640 000 € HT



Rivières et ruissellement

ROUTE DE MEYSSIEZ

Réhabilitation et réaménagement du système d'évacuation des eaux pluviales
> 204 000 €



Eau potable

SECTEUR AMBALLON

Réhabilitation de canalisations d'eau potable

INFO

Enquête publique sur le projet de raccordement des effluents de la région saint-jeannaise au système d'assainissement de Vienne sud du 24 juin au 24 juillet *.

Vienne Condrieu Agglomération, Bièvre Isère Communauté et la commune de Charantonay ont pour projet de raccorder les communes de Savas-Mépin, Beauvoir-de-Marc, Charantonay, Royas, Meyrieu-les-Étangs, Saint-Jean-de-Bournay, Châtonnay et Sainte-Anne-sur-Gervonde à la station d'épuration Vienne Sud.

Les aménagements nécessaires à la réalisation de ce projet concernent également, en plus de ces communes, Moidieu-Détourbe, Estrablin, Jardin, Pont-Évêque et Vienne.

Le programme de travaux comprend le redimensionnement d'un collecteur de transit sur Estrablin et Vienne, la réalisation d'un stockage en ligne pour le temps de pluie, le raccordement au réseau de l'Agglo au niveau de Moidieu-Détourbe, la construction des infrastructures de transfert de la branche Nord et Est/Ouest et la création de 3 bassins de stockage restitution.

Le coût de ce projet est estimé à un montant global d'environ 27,4 millions d'euros (pour 15 000 Équivalents Habitants), financé à hauteur de 22 M d'€ par Bièvre Isère Communauté, 2,2 M d'€ par Charantonay et 3,2 M d'€ par l'Agglo, (montants hors subventions).

Une enquête publique sera ouverte du 24 juin au 24 juillet pour permettre aux habitants du territoire d'avoir connaissance du projet et de pouvoir exprimer leur avis sur celui-ci.

Pendant toute l'enquête publique, le public pourra consulter le dossier sur support papier à l'Agglo. Ce dossier sera aussi accessible sous forme dématérialisée à l'adresse suivante : viennecondrieuconcertation.ditesnoustout.fr/

* dates prévisionnelles susceptibles d'être légèrement modifiées



Eau potable

COURS BRILLIER

Réhabilitation de la galerie ruisseau Saint-Gervais
> 760 000 €



Rivières et ruissellement

COURS BRILLIER

Réhabilitation de la galerie ruisseau Saint-Gervais
> 760 000 €



Eau potable

Nappes phréatiques : des niveaux rassurants

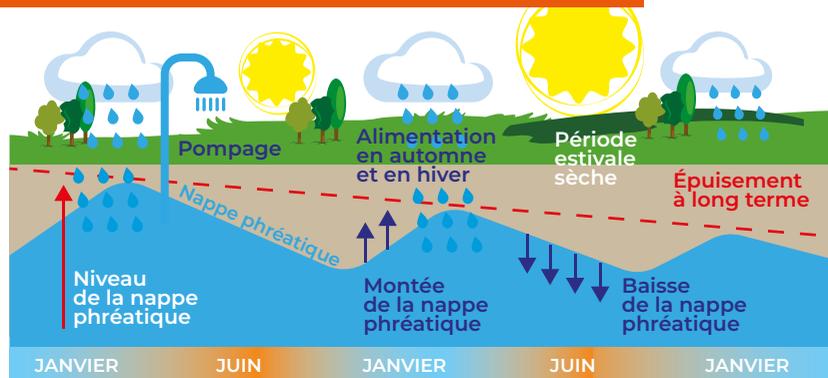
mais à surveiller

La direction cycle de l'eau de l'Agglo procède chaque mois à un relevé précis des niveaux des nappes phréatiques des différents captages de son territoire. Les derniers relevés révèlent des niveaux rassurants, même si le maintien d'une vigilance est nécessaire.

La météo de cet hiver et de ce printemps a globalement permis une bonne recharge des captages de l'Agglo. C'est une bonne nouvelle après les épisodes alarmants de l'année 2023.

La nappe de la Vésonne (captage de Moidieu-Détourbe), qui a connu des niveaux très bas ces derniers mois, retrouve des niveaux qui n'avaient pas été observés depuis 2015.

Les derniers niveaux relevés sur le captage de Gémens montrent un niveau nettement supérieur à la



moyenne mesurée depuis le début du suivi. Le captage, très ancien, fera l'objet prochainement d'une inspection approfondie de ses ouvrages et canalisations.

La recharge de la Nappe de la Véga (captages de Septème – Baraton et de Pont-Évêque – Les Fontaines) est plutôt satisfaisante (1,33 m) mais ne permet pas de rattraper le déficit observé l'été dernier avec les niveaux les plus bas constatés depuis le début du suivi (2005). Le niveau de la nappe de la Véga se situe désormais au-dessus du seuil de vigilance sécheresse.

Le niveau de la nappe des alluvions du Rhône (captages de Condrieu, Ampuis et de Gerbey à Chonas) varie peu car elle est dépendante du niveau du Rhône dont le niveau est lui-même contraint par la présence de barrages. Il y a donc peu d'enjeu sur en termes de quantité pour les captages qui exploitent cette nappe.

La situation est donc globalement satisfaisante. Mais il convient de poursuivre les efforts de la préservation de la ressource en eau.



cycle de l'eau

Perfluorés dans l'eau : l'Agglo mobilisée

Comme de nombreux territoires, l'Agglo est confrontée à la problématique de la présence de perfluorés, au-dessus du seuil de la norme de 100 ng/l dans les eaux issues du captage du Syndicat mixte d'eau potable Rhône-Sud (SMEP Rhône-Sud). L'Agglo a déposé plainte le 5 mars dernier, dans le même élan que plusieurs communes du sud de Lyon.

Sur le territoire de l'Agglo, ce sont les communes de Loire-sur-Rhône et de Chasse-sur-Rhône qui sont concernées par des dépassements de seuils.

L'Agglo ne réalisant ni la production ni le traitement de l'eau distribuée sur ces deux communes, elle doit s'appuyer sur le programme d'actions envisagé par le SMEP Rhône-Sud pour régler ce problème. En effet, c'est le SMEP Rhône-Sud qui produit et qui traite l'eau que l'Agglo distribue aux 2 communes membres du syndicat.

Le SMEP Rhône-Sud prévoit l'élaboration d'un schéma directeur d'eau potable dont

l'objectif est d'étudier les solutions de secours, les interconnexions, et traitement à moyen et long terme. Il prévoit aussi de mettre en place un plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux (PGSSE) afin de définir les mesures, protocoles et procédures visant à prévenir, contrôler et réduire les risques sanitaires liés à l'eau potable. Enfin, le SMEP Rhône-Sud doit réaliser une étude de suivi de la qualité et du fonctionnement de la nappe qui permettra d'établir les liens entre qualité des eaux de surface et qualité des eaux de la nappe.

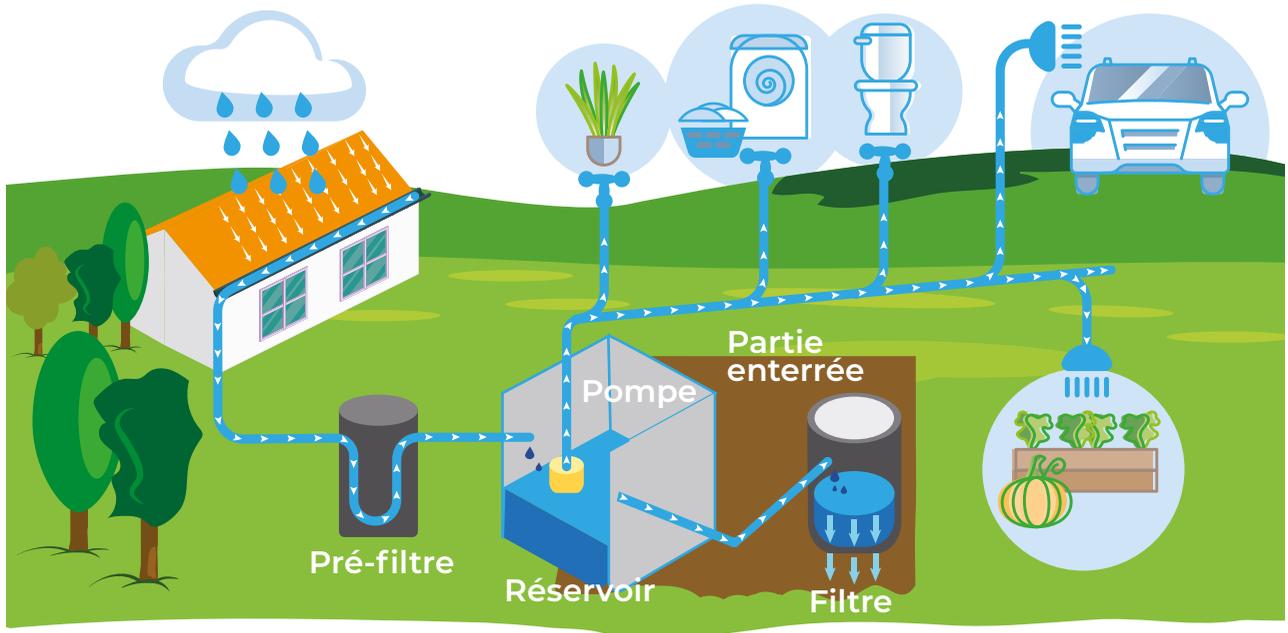
L'Agglo, quant à elle, effectue un suivi de la qualité des eaux, en

auto contrôle en complément de celui effectué par le SMEP et l'ARS et est en charge de l'information de la population. C'est pourquoi, une page sur son site internet : <https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/valoriser-et-preserver/cycle-de-leau> informe du suivi de ce programme d'actions.

■ Le calendrier prévisionnel prévoit la réalisation des travaux dès 2025 après une phase d'études techniques et la passation d'un marché de travaux. C'est au cours du 2^e semestre 2026 que les travaux devraient s'achever.



Récupérer les eaux pluviales : un pas vers la sobriété



La ressource hydrique est de plus en plus menacée. La récupération d'eau de pluie présente de nombreux avantages. Elle permet de réduire sa consommation d'eau potable et ainsi de préserver la ressource, mais elle permet aussi de réduire implicitement sa facture d'eau. Les solutions de récupération de l'eau de pluie sont d'autant plus adaptées qu'elles sont prévues pour les utilisations quotidiennes les plus gourmandes en eau. Pourquoi récupérer les eaux pluviales et comment. Tour d'horizon.

Tout d'abord, il est important de savoir que les eaux pluviales récupérées peuvent être utilisées à l'extérieur de l'habitation, mais aussi à l'intérieur. Selon l'usage prévu, le type d'équipement à installer et la réglementation diffèrent.

Pour un usage extérieur, l'eau récupérée peut être utilisée pour arroser son jardin ou ses plantes, rincer ses outils de jardinage, nettoyer son mobilier de jardin, laver son véhicule ou encore nettoyer les terrasses et les façades.

Pour cet usage, les cuves de récupération hors-sol sont à privilégier. Il s'agit d'un dispositif de collecte qui doit être équipé d'un filtre ou d'une crapaudine afin de retenir les feuilles ou branchages qui pourraient être collectés sur la toiture.

Pour un usage extérieur et sans rejet dans le réseau d'eaux usées,

aucune démarche réglementaire n'est nécessaire.

À l'intérieur du logement, l'eau de pluie peut être utilisée pour remplir la chasse d'eau des WC et laver les sols. On peut aussi laver du linge à condition d'utiliser un dispositif de traitement de l'eau assurant notamment une désinfection.

Pour les usages intérieurs, les cuves enterrées sont dans ce cas, à privilégier.

Un robinet distribuant l'eau de pluie peut être installé dans la cave,

au sous-sol et dans une autre pièce annexe comme un garage. Dans ce cas, une plaque de signalisation comportant la mention Eau non potable avec un pictogramme explicite doit être affichée à côté de chaque point de soutirage d'eau de pluie et WC alimenté par l'eau de pluie.

Il n'est pas possible, car interdit, d'installer un robinet distribuant l'eau de pluie dans une pièce de vie où se trouvent des robinets distribuant de l'eau potable.

À NOTER

Retrouvez toutes les informations sur la qualité de l'eau dans votre commune sur le site internet de l'Agglo :

www.vienne-condrieu-agglomeration.fr
> rubrique L'eau potable

Alors on sort !

Dans les communes de
**Vienne Condrieu
Agglomération**
du 25 juin au 6 septembre

32^e
ÉDITION



ACCÈS
LIBRE &
GRATUIT

Ciné été

2024



Maison de retraite 2
Mardi 25 juin
Les Haies
Mardi 30 juillet
Ampuis
Vendredi 23 août
Saint-Sorlin-de-Vienne



Le dernier jaguar *
Vendredi 28 juin
Vienne /
Parc de Gémens
Jeudi 29 août
Chasse-sur-Rhône



La Tresse
Lundi 1^{er} juillet
Les Côtes d'Arej
Lundi 29 juillet
Vienne / Hôtel de Ville
Mercredi 28 août
Eyzin-Pinet



Heureux Gagnants
Mercredi 3 juillet
Chonas-L'ambellan



Wonka
Jeudi 4 juillet
Pont-Évêque
Jeudi 22 août
Vienne /
École Jean Jaurès



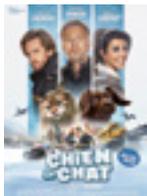
Chasse gardée
Lundi 8 juillet
Chasse-sur-Rhône
Lundi 22 juillet
Moidieu-Détourbe
Mardi 3 septembre
Sainte-Colombe



Wish *
Jeudi 11 juillet
Vienne / 40 rue de
la Convention
Mardi 23 juillet
Estrablin



Kung Fu Panda 4
Lundi 15 juillet
Échalas
**Vendredi 6
septembre**
Vienne / Cour de
la ferme / Malissol



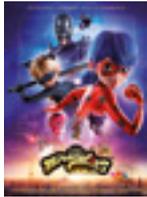
Chien et Chat
Mardi 16 juillet
Chuzelles



Nous les Leroy
Mercredi 17 juillet
Septème



Élémentaire
Mercredi 24 juillet
Vienne /
École F.Buisson



Miraculous *
Jeudi 25 juillet
Vienne / Gymnase
Jean Moulin



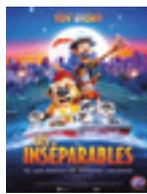
Ici et là-bas
Vendredi 26 juillet
Saint-Romain-en-Gal



Cocorico
Mercredi 31 juillet
Luzinay
Lundi 12 août
Condrieu
Mardi 13 août
Vienne /
Espace Saint-Germain



**Les aventuriers
de l'arche de Noé**
Jeudi 1^{er} août
Pont-Évêque
Lundi 5 août
Longes



Les inséparables *
Mercredi 7 août
Jardin



Kina et Yuk
Vendredi 9 août
Loire-sur-Rhône



Karaoke
Mercredi 14 août
Villette-de-Vienne



**Moi Moche
et Méchant 4 ***
Mercredi 21 août
Vienne /
Parc de Gémens
Lundi 26 août
Seyssuel

* À partir de 6 ans

Les enfants de moins de 12 ans
doivent être accompagnés d'un adulte
et ne doivent pas gambader.



Plus d'infos
Bureau Information Jeunesse 04 74 78 31 73 • bij@mairie-vienne.fr • www.vienne-condrieu-agglomeration.fr

Vienne
Condrieu
Agglomération

[c'est gratuit !]

2 dates de plus pour Caravan' Jazz !

Plébiscité par les habitants des communes de l'Agglo, Caravan' Jazz est de retour dans quelques jours.

Jeudi 27 juin

• Septème

Harmony's Brass Band

1^{re} partie

Combo SIM

Vendredi 28 juin

• Reventin-Vaugris

Harmony's Brass Band

1^{re} partie

Big Band (EN M) + Ellinoà

Samedi 29 juin

• Chuzelles

Harmony's Brass Band

1^{re} partie

5-7 Band (Seyssuel)

Dimanche 30 juin

• Sainte-Colombe

Harmony's Brass Band

1^{re} partie

Combos, Conservatoire de Vienne

Jeudi 4 juillet

• Échalas

Radio Tutti Extra Bal !

1^{res} parties

Conservatoire de Givros
École de musique
(Trèves-Échalas)

Vendredi 5 juillet

• Eyzin-Pinet

Radio Tutti Extra Bal !

1^{re} partie

Bishop Bridge Band

Samedi 6 juillet

• Jardin

Radio Tutti Extra Bal !

1^{re} partie

Big Band Groove

Dimanche 7 juillet

• Les Côtes-d'Arey

Radio Tutti Extra Bal !

1^{re} partie

Conservatoire de Vienne :
Easy Swing + Combo

Le succès rencontré par Caravan' Jazz est tel que les élus ont souhaité ajouter deux nouvelles dates à l'édition 2024. Ce ne sont donc plus 6 mais 8 soirées musicales avec Harmony's Brass Band et Radio Tutti Extra Bal qui sont proposées avec des jeux, une offre de restauration locale et des animations pour les familles.



JOURNÉE MARATHON
LE DIMANCHE 30 JUIN

Jazz à Vienne vous propose le dimanche 30 juin **une journée marathon de concerts et de spectacles** dans toute la ville du matin jusqu'au soir :
11 lieux, 16 événements, 60 artistes au rythme du jazz !

www.jazzavienne.com/fr/journee-marathon

Concerts dans la ville

Chaque jour du festival à 18h, des concerts sont proposés dans les rues de Vienne, dans les églises, dans les musées, en solo, en grande formation, en acoustique ou en déambulation... Partez à la découverte de lieux cachés, secrets ou incontournables de Vienne et de ses quartiers !

27/06

> Grand Tabazù
> Déambulation du Lycée Ella Fitzgerald

28/06 Mandorle

29/06 Grand Tabazù

01/07 Sylvie & Camille

02/07

> ArtDeko
> Jam session du stage JazzUp

03/07 WELD

04/07 Le Gros Tas De Zik

05/07 Shibuuya, Combos du Conservatoire de Vienne

06/07

> Stracho Temelkovski Solo
> Velcros Brass Band

07/07

> Kham Meslien
> Film documentaire "La vie rêvée de Nougaro"

08/07 Babx

09/07 Franck Rochard Trio

10/07 Sakina Abdou

11/07 Roberto Negro Solo

12/07

> Déambulation du stage Brass Band
> Junkyard Crew
> Jazzy Mômes

Restez connectés à Jazz à Vienne !

jazzavienne.com



Pour faciliter votre quotidien, le site internet de l'Agglo vous permet d'effectuer un grand nombre de démarches en ligne. Vous pouvez aussi contacter chaque service de l'Agglo par mail ou par téléphone.

L'Agglo et VOUS



Pour mon tri, je demande

- un bac de collecte
- un composteur ou lombricomposteur
- mon kit de tri pour mes déchets alimentaires

Une question ? 04 74 53 45 16
gestiondechets@vienne-condrieu-agglomeration.fr



Auprès du service Petite enfance

- Je préinscris mon enfant (ou futur enfant) dans une des 16 structures petite enfance de l'Agglo
- Je consulte et paye mes factures en ligne

Une question ? 04 27 87 80 00
petiteenfance@vienne-condrieu-agglomeration.fr



Auprès du service Transports et mobilité

- Je fais une réclamation
- Je demande un emplacement de stationnement vélo

Une question ? 04 74 78 78 89
transports@vienne-condrieu-agglomeration.fr



Auprès du service Cycle de l'eau

- Je demande un abonnement à l'eau potable
- Je résilie mon abonnement à l'eau potable
- Je transmets l'index de mon compteur d'eau potable
- Je paye ma facture d'eau potable en ligne

Une question ? 04 87 59 14 50
regie-eau@vienne-condrieu-agglomeration.fr



Auprès du service Urbanisme et aménagement

- Je réalise mes demandes sur le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme et Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA)

Une question ? 04 82 06 33 06
Autorisations des Droits des Sols (ADS)

les horaires de l'Agglo et de ses services

Vienne Condrieu Agglomération

30, avenue du Général Leclerc
Espace Saint-Germain - Bâtiment Antarès
BP 263 - 38217 Vienne Cedex
Tél. : 04 74 78 32 10
info@vienne-condrieu-agglomeration.fr

L'accueil est ouvert :

du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h



**N'hésitez pas à nous rejoindre et agrandir
la Team de l'Agglo !**




Vienne Condrieu Agglomération

www.vienne-condrieu-agglomeration.fr



Les déchèteries

Chasse-sur-Rhône - 326, route de Communay
· Du lundi au samedi de 9h à 12h30
et de 13h30 à 18h

Pont-Évêque - ZI l'Abbaye

· Du lundi au samedi de 8h à 12h30
et de 13h30 à 18h

Vienne - Saint-Alban-les-Vignes

· Du lundi au samedi de 8h à 12h30
et de 13h30 à 18h

Ampuis - Verenay - 1680, rue du Stade

· Lundi, vendredi et samedi de 9h à 12h30
et de 13h30 à 18h
· Mardi, mercredi et jeudi de 13h30 à 18h

Villette-de-Vienne - 288, chemin du Maupas

· Du lundi au samedi de 8h à 12h30
et de 13h30 à 18h

gestiondechets@vienne-condrieu-agglomeration.fr

Nos partenaires vous reçoivent à l'Agglo lors de permanences

- ADIL 04 76 53 37 30
- AGEDEN conseil info énergie : 04 76 23 53 50
- Conseil d'architecture, d'urbanisme et
d'environnement (CAUE) : 04 74 78 78 83
- OPAH - Conseil travaux et rénovation logement

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
- SOLIHA Rhône / Grand Lyon : 04 37 28 70 20



Les piscines

**Pour les horaires du 1^{er} au 28 juin,
merci de consulter le site internet de l'Agglo**

Période estivale du 29 juin au 31 août

Stade nautique Françoise Clavery-Bouysson à Saint-Romain-en-Gal

Tous les jours de 10h à 18h30 sur les extérieurs
et de 10h à 14h sur le bassin inox
Renseignement : 04 69 46 14 92

Piscine Lucien Millet à Eyzin-Pinet

Du mardi au dimanche de 11h à 18h30
Renseignement : 04 69 46 14 98

À partir du 9 septembre (hors petites vacances scolaires)

Stade nautique Françoise Clavery-Bouysson à Saint-Romain-en-Gal

· Lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 12h à 13h 30 et de 16h45 à 19h30
· Mercredi de 12h à 19h30
· Samedi de 13h à 19h
· Dimanche de 9h30 à 12h00

Piscine à Loire-sur-Rhône

· Lundi, mardi et jeudi de 12h à 13h30 et de 16h30 à 19h
· Mercredi de 9h30 à 13h30 et de 14h30 à 19h
· Vendredi de 11h15 à 13h30 et de 16h30 à 19h
Renseignement : 04 69 46 14 96

Piscine à Villette-de-Vienne

· Lundi de 12h à 13h45 et de 16h30 à 19h
· Mardi et vendredi de 12h à 13h45 et de 16h30 à 18h
· Mercredi de 12h à 18h
· Jeudi de 12h à 13h45
Renseignement : 04 69 46 14 91

Achats carte PASS et réservation d'activités :

www.vienne-condrieu-agglomeration.fr
> rubrique Les piscines

77
V I E N N E

27 ► 12 / 2024
JUN JUILLET / 43^e ÉDITION

Licence: L-R-19-899



Calendrier du Théâtre Antique

Programme et ordre de passage sous réserve de modifications, toutes les infos sur jazzavienne.com

Jeudi 27 juin

Soirée d'ouverture

- Ibrahim Maalouf
- Louis Matute Large Ensemble

Vendredi 28 juin

Soirée soul

- Trombone Shorty
- Jalen Ngonda

Samedi 29 juin

- Oumou Sangaré
- Les Égarés
- Nirina Rakotomavo Sextet

Dimanche 30 juin

Journée marathon en ville

- 16 événements
- 11 lieux
- 60 artistes

Lundi 1^{er} juillet

Soirée piano

- Hania Rani
- GoGo Penguin

Mardi 2 juillet

Soirée funk

- Earth Wind & Fire Experience by Al McKay
- Celebrating Prince feat. former members of the NPG

Mercredi 3 juillet

Soirée blues

- Popa Chubby
- Robert Finley
- Shakura S'Aida

Jeudi 4 juillet

Soirée hip-hop

- Masego
- Yamè

Vendredi 5 juillet

- Caravan Palace
- David Krakauer

Samedi 6 juillet

Soirée pop jazz

- Hiromi's Sonicwonder
- Youn Sun Nah feat. Eric Legnini & Tony Paeleman
- Jeanne Added acoustique

Dimanche 7 juillet

- New'Garo - Hommage à Claude Nougaro
- Gabi Hartmann

Lundi 8 juillet

- Asaf Avidan solo
- Lizz Wright

Mardi 9 juillet

Soirée jazz vocal

- Diana Krall
- Stacey Kent

Mercredi 10 juillet

Soirée Cuba

- Chucho Valdés
- El Comité feat. Laura Prince

Jeudi 11 juillet

Soirée rhythm & blues

- Jools Holland and his Rhythm & Blues Orchestra
- Rhoda Scott - Ladies & Gentlemen

Vendredi 12 juillet

All Night

- Yuri Buenaventura
- Mulatu Astatke
- Kutu
- La Delio Valdez
- Lefto Early Bird
- Verb

Mardi 16 juillet

Special Night

- Vulfpeck
- Léon Phal